



Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2585
16 février 2018
1,20 € • DOM: 1,80€



Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

LUTTE

OUVRIÈRE

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Le journal
d'Arlette Laguiller

Contre les violences faites aux femmes Contre cette société qui les produit!



Pouvoir d'achat
Les discours
ne compensent
pas la baisse

page 3

Hôpitaux
La santé
malade des
économies

page 11

Jeux Olympiques
De l'or
pour les sponsors
et les bétonneurs

page 9

S'élever contre le harcèlement et l'oppression des femmes

Le scandale Weinstein, du nom de ce producteur américain qui imposait un droit de cuissage aux actrices d'Hollywood, a été un électrochoc dans les milieux bourgeois.

Au travers des mouvements #metoo et #balancetonporc, des milliers de femmes, essentiellement des journalistes, des écrivaines et des cadres, fréquentant ce qui est censé être la fine fleur de la société, ont témoigné des comportements les plus glauques et avilissants.

Certaines trouvent désormais le courage de porter plainte pour viol ou harcèlement sexuel. Que ce soit aux États-Unis ou dans les autres pays, la liste des personnalités mises en cause s'allonge donc de semaine en semaine.

En France, il y a ceux qui sont sous le coup d'une enquête comme le ministre du Budget Darmanin, ceux qui sont mis en examen et emprisonnés comme le prédicateur Tariq Ramadan et ceux, comme Hulot, qui ne font pas l'objet de plainte actuelle mais qu'un journal a forcé à s'expliquer sur des relations passées.

Certains dénoncent un climat de suspicion généralisée et voient dans les réseaux sociaux un « tribunal révolutionnaire » intolérable. Mais aujourd'hui, en France, une femme meurt tous les trois jours sous les coups de son compagnon, un viol a lieu toutes les sept minutes et plus de 20% des femmes se disent victimes de harcèlement au travail. Alors, si la diffamation peut nuire à la carrière publique de quelques-uns, c'est d'abord le silence et l'omerta qui peuvent tuer.

La société recèle une telle épaisseur de crasse misogyne et de préjugés vis-à-vis des femmes, que cela ressort par tous ses pores, que ce soit sous les paillettes et les poses glamour des stars ou dans les hautes sphères politiques et même religieuses.

L'affaire Strauss-Kahn avait déjà montré, en 2011, qu'un directeur du FMI, ex-ministre dit socialiste et potentiel présidentiable, était aussi un prédateur sexuel. L'affaire Baupin avait dévoilé qu'un politicien écologiste, supposé partisan de l'égalité des sexes, harcelait ses propres camarades de parti.

Aucun milieu n'y échappe parce qu'il ne s'agit pas seulement d'éducation et de culture. C'est une question de préjugés et de pouvoir.

Que des actrices mondialement connues, des députées et des journalistes renommées expliquent ne pas avoir osé dénoncer

leur agresseur de peur d'être mises au ban de leur profession et de voir leur carrière compromise, en dit long sur la force du pouvoir et de l'argent dans notre société. Et le gouvernement fait toujours mine de croire à l'existence de rapports égaux dans l'entreprise!

Les rapports de domination et de pouvoir structurent la société capitaliste. Et le plus déterminant est le rapport de classe, le rapport entre exploités et exploités, celui qui met les salariés à la merci d'un chef, d'un responsable ou d'un patron. Et les femmes qui subissent de plein fouet les bas salaires, la précarité et le chômage en sont les premières victimes.

Et quand on est ouvrière ou simple employée, il faut se débrouiller sans relations dans les médias, dans la police ou la justice. Il faut se battre sans argent, avec le risque de perdre son gagne-pain.

Alors oui, le combat contre les violences sexuelles s'ajoute à ceux que les travailleurs ont à mener dans les entreprises. Il passe par la lutte contre les réflexions et les attitudes sexistes.

Le pire pour les femmes qui se battent contre leurs harceleurs est d'être en butte aux préjugés machistes de leurs camarades de travail. Il faut qu'elles puissent compter sur les hommes pour conquérir leur dignité au travail. De même, les travailleurs doivent pouvoir compter sur les femmes qui composent la moitié de la classe ouvrière pour mener le combat contre l'exploitation.

Il y a deux siècles, le socialiste Fourier expliquait déjà que, dans une société donnée, le degré d'émancipation des femmes est la mesure de l'émancipation générale. Depuis, bien des luttes se sont déroulées.

Alors que la bourgeoisie réservait l'action politique aux seuls mâles, les femmes se sont battues individuellement ou collectivement pour le droit de faire des études, de travailler, de voter et pour le droit à l'avortement. Ces combats ont contribué à faire évoluer les mentalités et il faut les poursuivre.

Mais ils ne suffisent pas à éradiquer les habitudes sexistes et à déraciner les préjugés séculaires parce que ceux-ci sont entretenus par les rapports d'exploitation inscrits dans l'organisation capitaliste.

C'est pourquoi le combat pour l'émancipation des femmes est indissociable de celui pour libérer la société du capitalisme.

Au sommaire

LEUR SOCIÉTÉ	
Pour l'armée, l'argent coule à flots	4
Mélenchon fait les yeux doux aux militaires	4
Avec ou sans le service, le militarisme	4
Gauche de gouvernement: remettez-nous la même politique	5
Transports: engorgement annoncé à Saclay	5
Refonte des aides des agriculteurs	5
Logement: l'État se décharge sur les communes	6
Loi SRU adaptée, les pauvres restent à la porte	6
Sans abri: on meurt toujours dans la rue	6



Travailleurs sans papiers en grève pour la régularisation	7
Contre les expulsions à Vesoul, soutien aux migrants	7
Mineurs étrangers dehors en pleine vague de froid	7
Collège Politzer - Bagnolet	10
Stationnement: quand se garer devient un luxe	10
Enseignement des maths: l'équation est à budget nul	10

DANS LE MONDE	
Irak: la reconstruction, un marché appétissant	8
Syrie: une guerre sans fin	8

Gaza, au bord de l'effondrement	8
Corée: deux populations otages de la politique américaine	9
Jeux Olympiques: de l'or pour les sponsors et les bétonneurs	9
Space X: comment mettre du fric en orbite	16
Sénégal: propreté pour Macron, détritiques pour les pauvres	16
Espagne: la crise sociale s'aggrave	16

ENTREPRISES	
Hôpital: énième plan d'économies et de dégradations	11
Hospices civils de Lyon (HCL)	11
Altran - Toulouse	11
Renault Flins - Yvelines	12
PSA Peugeot Citroën - Poissy	12

Roulez coûte que coûte	12
De O'Tacos aux Salons de coiffure: les négriers modernes n'ont pas tous les droits	13
Héméra - Holiday Inn - Clichy 13	
Carrefour Alma - Rennes	
et Belle de Mai - Marseille	13
Métropole et ville de Tours	14
La Poste - Rennes	14
RATP - Paris	14
SNCF et la retraite des Chibanis	14
Guadeloupe: les békés tentent de se venger	15
Teleperformance - Belfort	15

AGENDA

Fêtes régionales de Lutte ouvrière Beauvais

Dimanche 18 février à partir de 11 heures

Espace Argentine
15, rue du Morvan

Metz

Dimanche 18 février à partir de 11h30

CALP - 2A, rue Mgr-Pelt à Metz-Plantières

Pouvoir d'achat : vraiment en baisse

Le gouvernement voudrait faire croire que le pouvoir d'achat augmente grâce à la suppression de certaines cotisations sociales. Mais en faisant leurs comptes à la fin du mois de janvier, la grande majorité des travailleurs ont pu constater l'inverse.

Pour les salariés du privé, la baisse de la cotisation chômage et la suppression de la cotisation maladie sont censées compenser la hausse de 1,7% de la CSG, et même entraîner une

hausse de salaire. Cette hausse, qui se monte le plus souvent à quelques euros, est quasiment invisible sur la feuille de paye.

Pour les salariés du public, qu'ils soient

fonctionnaires ou sous contrat de droit privé, le ministre a assuré que la suppression de plusieurs cotisations et l'instauration d'une prime couvriraient la perte. Bien des travailleurs ont pu constater que ce n'était pas le cas et que leur salaire avait baissé.

Pour les 60% de retraités qui perçoivent une

pension mensuelle supérieure à 1200 euros brut, soit environ sept millions de personnes, la hausse de la CSG n'a pas du tout été compensée. Par exemple, un retraité touchant auparavant 1253 euros s'est retrouvé avec une pension diminuée de 29 euros.

Enfin, tous les travailleurs et les retraités ont été frappés de plein fouet par

les augmentations qui sont intervenues en janvier : celle des carburants, des autoroutes, des amendes, du gaz, des timbres, du tabac, du forfait hospitalier... Tous ont ainsi pu constater que leur pouvoir d'achat avait reculé : contrairement aux ministres, les chiffres, eux, ne mentent pas.

Vincent Gelas

Travail illégal : des mesures qui gêneront peu le patronat

Le gouvernement a présenté le 12 février seize mesures pour combattre le travail illégal. La ministre du Travail Muriel Pénicaud s'est vantée de combattre les patrons fraudeurs qui violent les droits des salariés et font perdre de l'argent à la Sécurité sociale.

La ministre a notamment pointé la situation des travailleurs détachés, dont les employeurs ne payent pas de cotisations sociales en France. Leur nombre a augmenté de 46% en un an, passant à 516 000 en 2017 sans compter les salariés des entreprises de transport.

La ministre du Travail a annoncé une augmentation des amendes dont le plafond passera de 2000 à 3000 euros. Les préfets pourront suspendre l'activité des entreprises fraudeuses. Les inspecteurs du travail procéderaient à des contrôles plus nombreux, on se demande comment car jamais la ministre n'envisage d'embauches et le nombre de ces contrôles baisse régulièrement, de près de 9500 en 2011 à seulement 6800 en 2016. La ministre a aussi annoncé une liste noire des entreprises condamnées, alors qu'aujourd'hui la publication relève de la seule

décision du tribunal.

Bien sûr, avec ces mesures, le gouvernement fera peut-être condamner plus d'entreprises petites et grandes, même si, avec seulement 2200 inspecteurs et contrôleurs du travail pour tout le pays en 2015, beaucoup continueront à passer entre les mailles du filet. Dans la pratique, des milliers d'ouvriers continueront à être employés par des entreprises qui auront recours à des sous-traitants et des sous-traitants de sous-traitants et qui feront mine d'ignorer dans quelles conditions sont embauchés ces travailleurs. Mais cela n'a pas empêché le vice-président du Medef de protester contre ces mesures car « cette politique ne contribue pas à avoir une société apaisée ». On sait que pour le Medef tout contrôle ou toute amende relève d'une « violence » insupportable.

Cédric Duval



Apprentissage : formation sous contrôle patronal

Le gouvernement a présenté vendredi 9 février sa réforme de l'apprentissage. Le Medef a applaudi. Il a en effet toutes les raisons de se réjouir.

Le patronat obtient une liberté encore plus grande qu'aujourd'hui dans la gestion des CFA (centres de formation et d'apprentissage). Actuellement, aux côtés des CFA publics, il existe déjà de nombreux CFA privés, gérés par des syndicats patronaux, des Chambres de métiers ou des Chambres de commerce et d'industrie. Mais ceux-ci devaient jusqu'ici recevoir une autorisation et signer une convention avec la région ou l'État. Cela n'empêchait pas le patronat local de peser pour développer les filières qui l'intéressaient, mais il y avait quand même un relatif contrôle. En outre, la taxe d'apprentissage, dont la plus grande partie du versement était jusqu'à présent centralisée par les régions puis redistribuée aux établissements, sera désormais presque entièrement versée directement aux CFA,

en fonction du nombre de leurs inscrits. Avec cette réforme, le patronat aura toute liberté d'adapter les formations à ses besoins immédiats. Plutôt que de développer la formation et la culture générales de la jeunesse, il s'agit de fournir au patronat local, encore plus qu'aujourd'hui, une main-d'œuvre prête à l'emploi.

Le gouvernement s'attaque également au statut des apprentis. Ils pourront travailler plus longtemps, jusqu'à 40 heures par semaine dans certains secteurs dont le bâtiment, avec des horaires élargis, et leur patron pourra les licencier avant la fin de leur contrat sans avoir à saisir les Prudhommes. En repoussant l'âge maximum des apprentis de 26 à 30 ans, le gouvernement élargit en outre la possibilité, pour les patrons, de recourir à une main-d'œuvre précaire

et bon marché plutôt que d'embaucher. Ce ne sont pas les 500 euros offerts pour passer le permis qui compenseront ces mesures qui vont durcir les conditions de travail. Quant aux salaires, extrêmement bas, ils n'augmenteront que d'environ 30 euros par mois, et uniquement pour les moins de 20 ans.

Tout ce plan a pour prétexte la lutte contre le chômage. 70% des apprentis trouveraient du travail après leur formation. Mais rien ne dit qu'il s'agit d'emplois stables. Et surtout, ce n'est pas le développement de l'apprentissage, s'il se produit, qui créera les emplois qui manquent, ni qui mettra fin aux licenciements!

Cette réforme vise d'abord à permettre au patronat de former la main-d'œuvre qui l'intéresse, là où cela l'intéresse, et à faire travailler les apprentis le plus longtemps possible, sans aucun engagement de création d'emplois.

Claire Dunois

Cercle Léon Trotsky

Brésil : des révoltes d'esclaves aux luttes du prolétariat

Vendredi 16 février à 20h 30

Palais de la Mutualité

24, rue Saint-Victor – Paris 5^e

Métro : Maubert-Mutualité

Participation aux frais : 3 €

Budget : pour l'armée, l'argent coule à flot

Jeudi 8 février, la loi de programmation militaire pour la période 2019-2025 a été discutée en Conseil des ministres. L'armée française sera choyée puisque, entre 2019 et 2023, son budget augmentera de 1,7 milliard d'euros par an, puis de 3 milliards à partir de 2023.

Les mauvais esprits ont souligné que Macron est d'autant plus généreux qu'il n'est pas sûr d'avoir à tenir ses promesses puisque son mandat s'achève en 2022...

Quoi qu'il en soit, alors qu'il prône une politique d'économies dans la dépense

publique quand il s'agit de services utiles à la population, le gouvernement prévoit de dépenser près de 300 milliards d'euros à l'horizon 2025 dans le recrutement de milliers de soldats, dans le renouvellement et la modernisation des

équipements, le développement de nouveaux missiles aéroportés, la fabrication d'un nouveau sous-marin lanceur d'engins nucléaires et, cerise sur le gâteau, le perfectionnement de l'arsenal nucléaire.

Les milliards dépensés en faveur de l'armée représentent des hôpitaux et des écoles qui ne seront pas construits, des transports en commun qui manqueront à la population avec leur personnel... Sur tous les plans, c'est une politique

qui coûte de plus en plus cher à la société.

«Les victimes des attentats de 2015 et de 2016 ne seront pas mortes pour rien», a déclaré un responsable militaire insinuant que ces milliards protégeraient contre le terrorisme. Mais qui peut croire qu'un nouveau sous-marin nucléaire, et même des gilets pare-balles plus efficaces pour les soldats du rang garantiraient une meilleure sécurité pour les habitants de ce pays?

En fait, la prétendue lutte contre le terrorisme sert à justifier une politique qui, au prix d'un énorme gaspillage financier et matériel, est d'abord destinée à assurer des contrats aux industriels de l'armement. Et quand ce matériel de guerre est utilisé, il ne sert qu'à défendre les intérêts de l'impérialisme français sur différents fronts, au Moyen-Orient et en Afrique, dans le plus total mépris des populations de ces régions.

Boris Savin



Les milliards aussi défilent.

Mélenchon fait les yeux doux aux militaires

La France insoumise (FI) a organisé une conférence de presse le 8 février pour commenter la nouvelle loi de programmation militaire. Était-ce pour critiquer le gaspillage des milliards en faveur de l'armée alors qu'il y a tant de besoins à satisfaire dans ce pays et dans le monde? Pas du tout! Au contraire, Bastien Lachaud, jeune député de Seine-Saint-Denis, a estimé que l'augmentation des dépenses militaires était justifiée et constituait un rattrapage du sous-investissement passé. Il n'a

pas hésité au passage à verser une larme sur les soldats intervenant au Mali sans même disposer de vrais véhicules blindés...

Quant à Mélenchon, présent lui aussi, il est surtout intervenu pour revendiquer l'achat de matériel français: Mélenchon approuve les interventions militaires en Afrique, mais les soldats doivent pouvoir tirer des balles tricolores!

Des politiciens comme ça, les militaires et les industriels de l'armement en redemandent.

Gilles Boti

Avec ou sans le service: militarisme toujours présent

Pendant la campagne électorale, Macron avait promis de rétablir un service militaire d'un mois, obligatoire et universel. Neuf mois ont passé et le service militaire envisagé se réduirait à un «parcours citoyen»: une semaine chaque année au collège, au cours de laquelle les enseignants devraient parler de défense, de sécurité, mais aussi de questions diverses d'intérêt général, comme les premiers secours à apporter en cas d'accident.

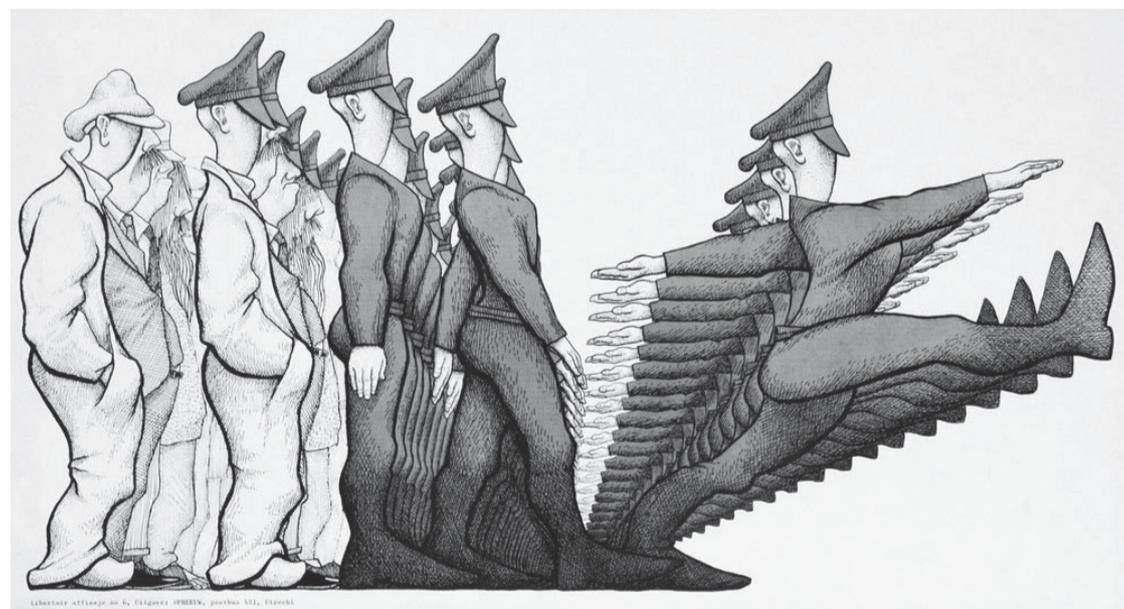
Ce parcours se poursuivrait, en seconde, par une semaine visant à éduquer les jeunes à la mixité sociale et aux valeurs fraternelles. Elle consisterait en un stage pratique, dans une association d'aides aux personnes âgées ou aux sans-abris par exemple. Le parcours serait couronné par un «passport citoyen» permettant d'obtenir le permis de conduire plus rapidement et moins cher.

Premiers secours, activités sociales et permis de conduire, encadrés par des enseignants: à coup sûr, cela vaudrait mieux qu'un séjour en caserne à apprendre l'obéissance

aveugle et les préjugés patriotards sous les ordres de galonnés. Mais le gouvernement n'a pas renoncé au service militaire abrutissant par humanisme. Non, il y a là le souci de faire des économies et de ne pas déplaire aux généraux.

Car faire passer chaque année 600 000 jeunes en caserne pendant un mois coûterait autour de 20 milliards en équipements et frais de fonctionnement: casernes, terrains d'exercice, armement, munitions, véhicules, sans oublier la solde des militaires encadrant le tout. Il n'est donc pas question de réaliser cette promesse.

Les militaires



eux-mêmes ne sont pas pour. D'abord sans doute parce qu'ils craignent qu'une partie des frais de ce service militaire soit pris sur le budget de la défense, déjà trop maigre à leur goût, et en puisant dans leurs effectifs réduits. La suppression totale du service militaire par Chirac en 1997 a en effet permis de réduire les effectifs et le budget de l'armée,

sans diminuer vraiment le nombre des militaires de carrière ni compromettre leur avancement, leur encadrement, le matériel à leur disposition, leur capacité à intervenir à l'extérieur, sans diminuer non plus les commandes à l'industrie militaire.

Les militaristes regretteront le bourrage de crâne des appelés, pour lequel les

militaires de carrière sont inégalables. Mais la radio et la télévision y suppléent largement, qui ne manquent jamais de vanter les exploits de l'armée française sur les nombreux champs de bataille où elle intervient, et de cultiver les craintes sécuritaires et l'esprit nationaliste.

Vincent Gelas

Gauche de gouvernement : remettez-nous la même politique

Les partis de la gauche gouvernementale ne sont toujours pas remis de la déroute subie à l'élection présidentielle et aux élections législatives suivantes. Alors que Macron et Philippe déroulent leurs mesures antiouvrières et antipopulaires, alors que le gouvernement apparaît aux yeux de tous pour ce qu'il est, celui des riches, cette gauche-là n'a rien à dire aux travailleurs.

Ses dirigeants passent pourtant leur temps en réunions, colloques, congrès etc. En février le PCF aura tenu des états généraux et un conseil national. Le PS est en pleine campagne électorale pour élire son secrétaire : ses jeunesses sont au bord de l'explosion, les coups bas se multiplient et les urnes attendent d'être bourrées. Enfin pas un jour ne passe sans qu'un porte-parole de Mélenchon ou le leader lui-même ne répondent à un journaliste... qu'ils feront mieux en 2022 qu'en 2017.

Ces gens-là, plus quelques autres comme Benoît Hamon et les derniers Verts non encore complètement macronisés, forment la gauche, celle-là même qui a gouverné sous Mitterrand et sous Jospin, celle aussi qui a élu Hollande, celle que le PCF voudrait à nouveau rassembler. La première échéance qu'il propose pour cela est fixée au 22 mars, journée inter-syndicale de défense des services publics. Les dirigeants du PCF voudraient faire de cette journée celle de la réconciliation de la gauche gouvernementale, unie pour soutenir les services publics et ceux qui y travaillent.

Le PS, empêtré dans sa guerre interne, ne répond rien. Mais on verra peut-être d'anciens ministres ayant participé à la mise à mal des services publics défilé, un an après, pour leur défense. Mélenchon, qui se présente en chevalier blanc depuis sa sortie du PS en 2009, n'envisage aucune alliance, mais sera certainement dans la rue le 22 mars,

pour son compte. Hamon et quelques autres répondront peut-être favorablement. Mais, en attendant, aucun de ces partis n'a jamais expliqué pourquoi chacun de leurs passages au pouvoir s'est terminé en déroute électorale. Aucun ne s'est demandé pourquoi leur politique a dégoûté des millions de leurs électeurs, les poussant à l'abstention, voire dans les bras du FN. Élus avec les suffrages populaires, ils ont exécuté les volontés du grand patronat, dépouillé les travailleurs et les familles modestes, laissé faire les licenciements, procédé eux-mêmes à des coupes dans les services publics. Pire encore, ils ont prétendu que servir la soupe aux patrons était bon pour les ouvriers et ont souvent essayé de faire passer leur potage en le parfumant d'attaques contre les migrants et de déclarations racistes. Défaits aux élections, ils se contentent de dire que peut-être ils se sont mal expliqués, ont été mal compris, mais qu'ils peuvent tout de même être fiers du travail accompli.

Ce sont ces débandades successives que le PS ou Mélenchon veulent faire oublier par des cures d'opposition et que les dirigeants du PCF voudraient effacer d'un coup d'éponge magique, pour pouvoir proclamer l'unité retrouvée de la gauche. Pour les travailleurs, croire aux vertus de cette unité, pour autant qu'elle puisse se reconstituer un jour, serait préparer de nouvelles désillusions.

Paul Galois

Transports : engorgement annoncé à Saclay

Les chutes de neige du début février ont mis en évidence les difficultés d'accès du plateau de Saclay, dans l'Essonne. La circulation des bus et des voitures étant devenue périlleuse, certaines entreprises et universités du plateau ont fermé plusieurs jours. Cependant, les galères des salariés et étudiants travaillant sur ce site ont lieu en toutes saisons.

Cela fait dix ans que l'État a initié la construction du campus de Paris-Saclay, à 20 km au sud de Paris. Au motif de rivaliser avec les prestigieuses universités américaines et la Silicon Valley, les gouvernements successifs ont décidé le regroupement, en plus de ceux déjà présents comme le CEA ou l'Université Paris-Sud, de nombreux établissements de recherches et d'enseignement. Bien sûr, ils n'ont cessé dans le même temps de diminuer les budgets de la recherche et de l'enseignement. Il apparaît de plus en plus que le développement des transports en commun n'est pas du tout à la hauteur des besoins.

Actuellement, la ligne

de RER la plus proche est la ligne B, avec ses pannes et retards réguliers, et il faut ensuite prendre un bus pour rejoindre le plateau. La principale ligne, le 91.06 au départ de Massy, est déjà saturée et le matin il faut généralement laisser partir un bus plein avant de réussir à monter dans le suivant, pour y rester 15, 20, 30 minutes entassés.

L'accès en voiture demande également des trésors de patience avec les embouteillages sur la N118 et les bouchons aux différentes arrivées sur le plateau. La fatigue et le stress en résultant s'accroissent pour tout le monde, avec la perspective de voir les choses empirer à court

terme : en effet, après l'arrivée l'an dernier du centre de recherches d'EDF et de l'École centrale, les travaux sont en cours pour la construction de l'École normale, qui quittera bientôt Cachan pour Saclay.

Par ailleurs il est de plus en plus clair que la ligne 18 du Grand Paris Express, censée relier Saclay à Orly et à Versailles, ne verra pas le jour avant 2028 ou 2030 ! L'évolution vers l'engorgement du site est telle qu'un collectif de scientifiques connus a tiré la sonnette d'alarme dans une récente tribune au journal *Le Monde*.

Les pouvoirs publics laissent apparaître leur mépris pour les conditions de vie des salariés et étudiants, alors qu'ils sont si impatients lorsqu'il s'agit de faire de la communication autour de projets ronflants et d'offrir au passage des contrats en or aux entreprises du BTP.

Correspondant LO

Refonte des aides : agriculteurs en colère



Blocage de péage à Montauban.

Depuis plusieurs semaines, du Sud-Ouest au Centre, les agriculteurs se mobilisent : le 12 janvier, ceux du Gers ont bloqué les accès à Auch, ceux du Loiret et d'Indre-et-Loire ont installé des barrages sur l'autoroute A10, d'autres, dans le Cher, ont manifesté sous le mot d'ordre « Touche pas à ma ZAD (Zone agricole défavorisée) ! ».

Leur cible est la réforme des aides aux agriculteurs, très souvent des éleveurs, dont les terres sont situées dans des zones difficiles en raison de handicaps naturels, géographiques ou climatiques.

Prétendant éviter une « hétérogénéité trop importante entre les États membres », l'Union européenne a demandé aux différents États de revoir l'attribution de ces aides comprises dans le budget de la PAC, la politique agricole commune. Le gouvernement a donc proposé une refonte de la carte des zones défavorisées, qui datait de 1976. Il intégrerait de nouveaux bénéficiaires, mais il en exclut d'autres. Dans le sud de la France, le projet prévoyait ainsi l'exclusion de 508 communes, chiffre ramené à 345 suite aux premières mobilisations. En

Touraine, 150 communes sur 277 seraient touchées.

Être exclus du dispositif signifie pour certains agriculteurs perdre de 5 000 à 10 000 euros par an. Un éleveur du Sud-Ouest disait qu'il passerait d'un revenu équivalent à un smic mensuel à un demi-smic.

Le gouvernement devrait présenter en mars son projet définitif avec application en janvier 2019. Il ne promet aux futurs exclus que des mesures compensatoires mais temporaires. Il n'y a pas là de quoi convaincre les agriculteurs et les éleveurs les plus déterminés.

Sylvie Maréchal

Logement: l'État se décharge sur les communes

En décembre dernier, le gouvernement s'était félicité d'une production record de logements sociaux les trois années précédentes dans les communes déficitaires. Dans son rapport annuel, la Fondation Abbé Pierre tempère cet enthousiasme.

Plus de la moitié des communes déficitaires, 649 sur 1152, n'ont pas atteint le niveau de construction imposé par la loi SRU (solidarité et renouvellement urbains) qui fixe des paliers pour atteindre un objectif de 25 % de logements sociaux d'ici à 2020 dans les communes moyennes et les agglomérations. Cela n'a pas empêché le gouvernement de présenter comme positif le résultat global avec 190 000 logements sociaux financés ou mis en service en trois ans, entre 2014 et 2016, dans les communes déficitaires. Les objectifs globaux de la loi SRU auraient été réalisés à 106 %.

La Fondation Abbé Pierre

ne conteste pas ces chiffres mais les éclaire d'un jour intéressant. Parmi les communes récalcitrantes, certaines revendiquent auprès de leur électoral de payer l'amende prévue par la loi, même en augmentation. Elles se font fort de ne pas accueillir les pauvres, si bien que depuis le temps le préfet a établi quatre ou cinq constats de carence mais se garde bien, comme prévu par la loi, de se substituer au maire pour délivrer les permis de construire et faire émerger les logements sociaux qui manquent.

D'autres communes échappent à l'amende en signant avec l'État un accord peu contraignant. D'autres

encore construisent des logements dits sociaux mais quasi exclusivement ceux aux loyers les moins subventionnés, les PLS, inaccessibles aux ménages qui n'ont pas de bons salaires, bien que la loi SRU ait été modifiée pour limiter ce trucage. « *Le ministère doit faire preuve de la plus grande fermeté à l'égard des communes mais aussi à l'égard des préfets* », conclut la Fondation Abbé Pierre.

En fait, la loi SRU dont le gouvernement PS de Jospin avait fini par accoucher en fin de mandat en décembre 2000 masquait l'absence de volonté politique de l'État pour construire directement les logements financièrement accessibles qui manquent. Les gouvernements qui ont suivi, y compris ceux de droite, n'ont pas remis en cause cette loi, bien pratique pour reporter leur responsabilité sur

les communes. Celles qui construisent des logements sociaux doivent garantir les prêts que les HLM sollicitent auprès des banques. Elles payent aussi les écoles et autres services collectifs supplémentaires destinés aux nouveaux habitants.

Le gouvernement Macron privant les organismes HLM, en particulier ceux qui logent les ménages les plus pauvres, d'une partie de leurs ressources, les communes seront sollicitées

pour faire un effort supplémentaire, au moment même où les finances de nombre d'entre elles sont mises à mal par l'État.

Les communes qui ne veulent que des habitants pouvant payer des loyers élevés peuvent ainsi continuer à le faire sans que les préfets interviennent comme ils savent le faire quand il s'agit d'expulser des habitants trop pauvres pour payer leur loyer.

J.S.

Loi SRU adaptée: les pauvres restent à la porte

Le 8 février, à la fin de la conférence de consensus sur le logement réunissant deux cents parlementaires et professionnels, le ministre de la Cohésion des territoires a déclaré que la loi SRU, imposant un quota de HLM de 20 % ou 25 % aux communes, « *pourrait être adaptée* ».

Plusieurs intervenants, selon le rapport officiel, ont en effet appelé à « *l'ajustement pragmatique de ces objectifs, au regard des contraintes rencontrées par certaines collectivités* ».

Traduit en clair: les communes les plus aisées vont pouvoir continuer à laisser les pauvres à la porte, et le ministre, qui parlait en novembre dernier d'augmenter les amendes pour les contrevenants, a baissé pavillon.

Cela n'a rien d'étonnant. Cela fait longtemps que la loi ne gêne pas ces communes qui se contentent d'un pourcentage très faible de logements sociaux, comme les 13 % de Nice ou les 6,5 % de Neuilly.

Ces communes contournent la difficulté en laissant construire beaucoup de logements privés, qui prennent toute la place disponible et même la place des logements sociaux démolis parce que vétustes. Elles construisent au mieux des logements intermédiaires, au loyer moins cher mais qui l'est trop pour des salaires très modestes. Certaines ont d'autres exigences. Le maire (Les Républicains) de Versailles, ville qui loge de nombreux militaires, voudrait



que ces logements de fonction comptent comme logements sociaux.

Tout cela sera débattu à l'Assemblée, en respectant la loi SRU, affirme le ministre,

qui ne veut en aucun cas « *en réduire l'ambition* » et à laquelle « *le gouvernement est très attaché* ». En toute hypocrisie.

Sylvie Maréchal

Sans-abri: on meurt toujours dans la rue!

Une femme de 52 ans, à la rue depuis trois ans, est morte à Paris, dans la nuit du 11 février. Combien de sans-abri ne se relèvent pas d'une énième nuit passée dehors? Dans la capitale, ces six dernières semaines, onze personnes sans domicile sont mortes.

D'après le collectif Les Morts de la rue, environ 500 personnes SDF meurent chaque année dans le pays. Et dans la rue on meurt jeune: autour de 50 ans, soit trente ans avant la moyenne nationale. Le président du collectif, Nicolas Clément, explique: « *Ce qui tue, et c'est pour ça qu'il faut une pérennisation des hébergements sur toute l'année, c'est l'usure, c'est cette vie qui est vraiment dure. Quelqu'un qui est hébergé, même quand il a eu un parcours de rue long,*

dur, retrouve une forme de sécurité et du coup survit beaucoup plus longtemps ».

Oui, quelles que soient les températures ou les intempéries, avoir un toit est nécessaire pour survivre. Et c'est bien là le problème: sans même parler de stabilité, les places d'hébergement manquent, malgré les prétentions des représentants du gouvernement et des pouvoirs publics, qui ont uni leurs voix, soit pour minorer le nombre de sans-abri, soit pour expliquer



Dans le métro parisien.

que ceux qui restent dehors le font par choix.

Le Samu social de Paris explique que sur 6 000 appels quotidiens au 115, seuls 1 500 sont traités! La Fondation Abbé Pierre rappelle

que pour répondre au problème du logement en Île-de-France et sortir les sans-abri de la rue, il faudrait construire 70 000 logements par an entre 2010 et 2030, dont la moitié en logements

sociaux. Ce ne sont pas les 13 000 hébergements provisoires dont le gouvernement est si fier qui répondront au problème.

À Paris, la maire, Anne Hidalgo met en avant « *la nuit de la solidarité* » organisée pour recenser les sans-abri dans la capitale. L'initiative recueille un soutien prudent du côté des associations, à l'image de Christophe Robert, le délégué général de la Fondation Abbé Pierre qui commente: « *Si ça ne donne pas lieu à des réponses quantitatives et qualitatives d'hébergement, alors ce sera juste un bon coup de com'*... Il y a malheureusement fort à parier que la deuxième hypothèse soit la plus réaliste.

Nadia Cantale

Travailleurs sans papiers : vive la grève pour la régularisation

Une centaine de travailleurs sans papiers d'Île-de-France, soutenus par la CGT, se sont mis en grève lundi 12 février et ont installé des piquets. Ils exigent leur régularisation, mais aussi le retrait de dispositions prévues dans la future loi sur l'immigration, qui vont rendre plus difficile la vie de tous les travailleurs sans papiers.

Ces grévistes sont employés par six entreprises qui profitent de leur situation depuis des années. Comme à des milliers de travailleurs sans papiers, leur employeur ne leur paye qu'une partie des heures faites, ce qui peut aboutir à la fin du mois à un salaire de 700 ou 800 euros en travaillant tous les jours. Il leur confie les tâches les plus dures, celles que personne ne veut faire. Pour se faire embaucher, ces travailleurs ont souvent emprunté à un autre une identité et un numéro de Sécurité sociale. Les sociétés qui les emploient le savent, et cela leur permet un chantage permanent. Mais pour éviter les ennuis, elles ont recours à des sociétés d'intérim qui servent d'écran.

Ces grévistes appartiennent aux secteurs

coutumiers de ces pratiques, comme le bâtiment, la cuisine ou la collecte des déchets. Ils travaillent aussi pour Chronopost, filiale de La Poste, ou GLS dans le colis express. Leurs employeurs refusent de signer une demande exceptionnelle d'admission au séjour, comme ils en auraient la possibilité en établissant un certificat de concordance reconnaissant la véritable identité de la personne travaillant sous un nom d'emprunt. L'emploi de travailleurs vulnérables, parce que sans papiers, leur est trop profitable, et la menace du licenciement est toujours présente.

Au-delà de leur situation personnelle, les grévistes mettent en cause les dispositions de la loi asile et immigration, qui doit être présentée en



Lors d'une précédente manifestation de travailleurs sans-papiers.

Conseil des ministres le 21 février. Celle-ci prévoit entre autres que le salarié utilisant une fausse identité pourra être condamné à 75 000 euros d'amende et cinq ans d'emprisonnement. Déjà, les possibilités de régularisation se réduisent chaque jour au niveau des préfectures.

Les travailleurs sans

papiers n'en sont pas à leur première grève. En 2008 ils avaient ainsi gagné que leur bulletin de paye, y compris quand il n'était pas à leur nom, soit reconnu comme document permettant d'obtenir une régularisation à condition d'avoir le soutien de leur employeur. Macron veut revenir sur cet acquis

obtenu par la lutte.

Face à un gouvernement qui voudrait pourrir encore plus la vie des immigrants, la solidarité doit être une évidence. S'attaquer à la fraction sans papiers de la classe ouvrière, c'est s'attaquer à tous les travailleurs. Régularisation de tous les sans-papiers!

Daniel Mescla

Vesoul : contre les expulsions, soutien aux migrants

Début février, le même jour, deux familles originaires d'Arménie et vivant en Haute-Saône depuis plusieurs années, dont la régularisation est refusée, ont été raflées par les gendarmes. Expédiées au centre de rétention de Metz, elles ont été dès le lendemain mises dans un avion pour l'Arménie.

Pour l'une de ces familles, les deux plus grands enfants étant introuvables, la mère n'est pas partie. Le préfet a alors exécuté la « mesure d'éloignement » sur le père avec un bébé dans les bras et deux autres enfants qu'il a été contraint d'aller chercher à la sortie de l'école, encadré par des

gendarmes.

Dès cette nouvelle connue, devant le collège de Saint-Loup, les enseignants ont accompagné les élèves qui se sont rassemblés et ont envoyé des messages de fraternité à leurs cinq camarades manquant à l'appel. Au lycée voisin de Luxeuil, une trentaine

d'enseignants ont débrayé et protesté avec les lycéens pour soutenir Assia, fille d'une des familles expulsées, déterminée à revenir étudier ici, ainsi que ses frères. Devant la préfecture de Vesoul, les soutiens et amis de la famille écartelée, au nombre d'une soixantaine, ont dénoncé le sort qui lui est fait, le chantage de la préfecture pour forcer la mère à retrouver ses grands enfants et lui faire accepter un regroupement familial en Arménie, alors qu'ils veulent être régularisés en France.

Macron, Collomb et les préfets organisent des expulsions au pas de charge et durcissent les conditions d'accueil des migrants.

La soixantaine qui sont au centre d'accueil et d'orientation d'Echenoz-La Méline, près de Vesoul, sont des jeunes venant souvent de pays africains et ayant traversé l'enfer. Beaucoup refusent d'être réexpédiés dans le premier pays d'Europe où ils sont arrivés, la Grèce ou l'Italie, car ils veulent pouvoir rester en France. Soutenus par des bénévoles qui les aident

au quotidien, et le collectif d'aide aux migrants de Haute-Saône, ils étaient aussi nombreux à participer à la deuxième manifestation organisée le 10 février dans les rues de Vesoul, qui a regroupé une centaine de personnes.

Sur les banderoles et les pancartes, on lisait : « Nous refusons d'être complices des réexpéditions », « Unis, nous ne nous tairons pas », « Nous sommes 7 milliards d'étrangers dans le monde », « Accueil des exilés, un droit, une volonté. »

Correspondant LO

Mineurs étrangers : dehors en pleine vague de froid

Jeudi 8 février, trois avocats parisiens ont écrit au procureur de Paris François Molins et au Parquet chargé des mineurs pour dénoncer la situation de mineurs étrangers contraints de dormir dans la rue à Paris en pleine vague de froid. Ils ont fourni une liste nominative de 128 jeunes, tout en soulignant bien que d'autres n'ont pu être recensés.

La loi prévoit pourtant

que l'État doit prendre en charge ces mineurs étrangers arrivés en France seuls, sans aucune famille. Mais encore faut-il qu'ils soient reconnus mineurs. À Paris, c'est le Demie (Dispositif d'évaluation des mineurs isolés étrangers), géré par la Croix-Rouge sur délégation de la mairie de Paris, qui est chargé d'évaluer leur âge. Mais Catherine Delanoë-Daoud, une des avocates,

déclare dans une interview que le Demie refuse « au faciès » environ 70 % des jeunes, sans les recevoir, ni suivre la procédure d'évaluation. Ils sont rejetés, et on leur donne un papier sur lequel est écrit : « Appelez le 115 ». Sauf que le Samu social ne prend pas en charge les mineurs, et ces jeunes ne sont reconnus ni comme mineurs ni comme majeurs.

Le procureur de Paris a

répondu à la demande des avocats que tant qu'ils ne sont pas reconnus mineurs, il ne peut rien faire. Gérard Collomb, le ministre de l'Intérieur, a osé prétendre qu'il n'y aurait pas de mineurs à la rue, sauf ceux « qui refusent d'être pris en charge ». Même le déclenchement du plan grand froid n'a pas apporté de solution pour ces jeunes, car les places d'hébergements

supplémentaires n'étaient destinées qu'aux majeurs.

En attendant, pendant les jours les plus froids, des militants associatifs ont mis en place un rendez-vous journalier pour que des Parisiens volontaires hébergent des jeunes directement chez eux. Une solidarité reconfortante, face à l'inaction des autorités.

Hélène Comte



Dans Mossoul détruit.

Irak : la reconstruction, un marché appétissant

Du 12 au 14 février, une conférence pour la reconstruction de l'Irak se tenait au Koweït. Près de 2 000 personnes y participaient, des dirigeants politiques de 74 pays, des ONG et nombre de représentants des groupes capitalistes.

Quand les responsables politiques actuels parlent des destructions causées par Daech, ils omettent volontairement d'évoquer le rôle des grandes puissances dans la dévastation du pays.

Quand en 1991, la première guerre contre l'Irak a débuté, ce pays était parmi les moins pauvres du Moyen-Orient malgré les huit années de guerre contre l'Iran que son dictateur, Saddam Hussein, avait imposées à sa population, avec la caution des grandes puissances impérialistes. Les bombardements entraînent des destructions immenses. À cela s'ajouta, dans les dix années suivantes, l'embargo occidental sur le matériel, les pièces détachées, les produits chimiques nécessaires au redémarrage de l'économie. Le tout aurait causé la mort d'un million de personnes, dont la moitié d'enfants.

En 2003, une nouvelle coalition menée par les États-Unis envahit l'Irak, entraînant de nouvelles années de guerre et de massacres. La guerre menée par Daech depuis 2014 n'a été que la suite de cette œuvre de destruction massive.

Mais là encore, il n'est pas possible de taire la responsabilité des grandes puissances. Quand ils ont occupé l'Irak,

les États-Unis en particulier ont fait le choix de s'appuyer sur les divisions religieuses du pays et de favoriser le développement des milices armées. La création de Daech et le développement du terrorisme sont aussi le produit du chaos engendré par la politique des grandes puissances.

Ce sont les mêmes puissances qui veulent désormais profiter d'un marché que leur politique dévastatrice a contribué à alimenter. Il ne s'agit évidemment pas de reconstruire pour améliorer le sort d'une population jetée brusquement dans la misère, mais d'abord de profiter de la manne offerte par le pétrole de l'Irak, devenu le deuxième producteur de l'Opep.

Deux à trois millions de personnes ont été déplacées par la guerre. 138 000 maisons ont été détruites, en partie ou totalement, ainsi que 14 hôpitaux dans la région de Mossoul. Le gouvernement irakien annonce qu'il faudra 88 milliards de dollars pour cette reconstruction. Pour l'instant, les fonds manquent tellement que moins de 1% de ce qui serait nécessaire a été fait. Mais les nouveaux projets du gouvernement ont de quoi attirer les capitalistes occidentaux.

Sur les 157 projets recensés pour cette reconstruction,

41 sont jugés prioritaires dont 18 pour la pétrochimie. Cette reconstruction permettrait surtout aux groupes capitalistes de mettre la main sur le pétrole irakien. Leurs investissements dans les raffineries, les oléoducs, les terminaux pétroliers, serviraient donc avant tout à leur assurer de nouveaux profits.

Il en est de même pour les infrastructures. Le gouvernement irakien promet des « opportunités d'investissements dans le secteur du transport et même du tourisme ». La reconstruction de l'aéroport de Mossoul et des principales voies ferrées (Bagdad-Bassorah et Bagdad-Mossoul) et la construction du métro de Bagdad seraient laissées à des groupes capitalistes qui en prendraient le contrôle.

Les grandes puissances sont concurrentes pour se partager les marchés en faveur de leurs capitalistes respectifs. La France n'est pas la dernière à vouloir jouer des coudes dans le dépeçage de l'Irak, même si ses moyens sont bien inférieurs à ceux des États-Unis. Le ministre des Affaires étrangères Jean Yves Le Drian, en se rendant au Koweït, est passé par l'Irak pour annoncer fièrement le prêt de 430 millions d'euros qui, comme d'autres fonds apportés par les États, servira à enrichir quelques grands groupes. La population, elle, n'est pas près de voir son sort s'améliorer.

Marion Ajar

Syrie : une nouvelle phase de la guerre ?

Le 10 février, l'aviation israélienne a mené un raid en Syrie. Cette intervention militaire vient ainsi s'ajouter à toutes les autres. Alors que l'État islamique (Daech) n'y contrôle plus que quelques poches isolées, la Syrie devient le terrain d'une nouvelle guerre entre les différentes forces régionales.

Le 20 janvier, l'armée turque lançait l'offensive, baptisée avec cynisme Rameau d'olivier, dans la région d'Afrin contrôlée par les forces kurdes des YPG, pourtant alliées des États-Unis. Le 7 février, les troupes syriennes pro-Assad tentaient de franchir l'Euphrate près de Deir Ezzor, pour prendre pied au nord, dans un territoire riche en hydrocarbures, contrôlé par les milices kurdes et arabes du Front démocratique syrien (FDS). Alors qu'à Afrin les États-Unis s'étaient contentés de mises en garde verbales contre l'invasion turque, à Deir Ezzor ils ont fait donner leur aviation et ont envoyé leurs soldats au combat pour repousser les militaires syriens.

Enfin le 10 février, l'armée israélienne a donc bombardé plusieurs sites syriens contrôlés par le régime ou son allié iranien, perdant pour la première fois depuis longtemps un avion de chasse. Selon Netanyahu, un drone attribué à l'Iran aurait survolé Israël quelques heures plus tôt, provoquant cette réaction immédiate.

Pendant ce temps, quelque 400 000 civils syriens, enfermés dans l'enclave de la Ghouta au nord de Damas, subissent un blocus terrible et des bombardements meurtriers de l'armée d'Assad.

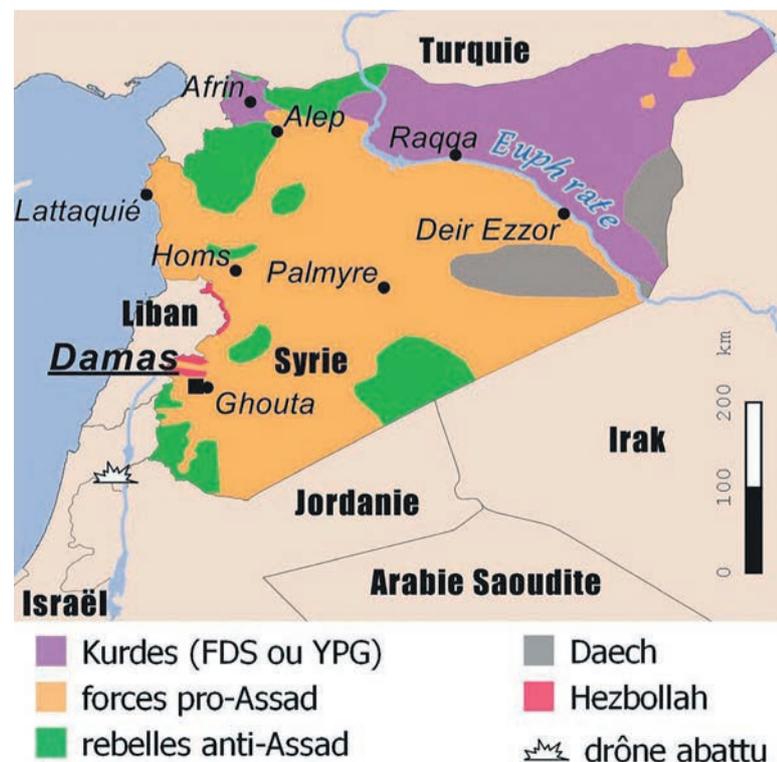
Soutenu par ses alliés russes, il veut reprendre le contrôle de cette zone.

Après avoir agi par milices interposées, les gouvernements turc, iranien, israélien, sans oublier celui de l'Arabie saoudite qui arme et soutient depuis 2011 des milices syriennes hostiles à Assad, se livrent en Syrie une guerre de plus en plus ouverte.

Lorsque la Russie est intervenue en Syrie en octobre 2015, elle a sorti les États-Unis d'une mauvaise passe, au moment où l'extension de Daech leur faisait perdre le contrôle de la situation. Mais aujourd'hui les États-Unis veulent empêcher que la défaite de Daech ne débouche sur une victoire totale du régime d'Assad et une consolidation de l'influence de ses alliés russe et iranien. L'intervention israélienne tout comme le jeu d'influence de l'Arabie saoudite viennent donc à leur rescousse, tandis que la Turquie intervient pour son propre compte.

La guerre contre l'EI à peine terminée, une nouvelle phase de la guerre en Syrie est donc en train de s'enclencher et risque de s'étendre aux pays voisins. La population syrienne et celle des pays voisins risquent de le payer encore très cher.

Xavier Lachau



Corée : deux populations otages de la politique américaine

Il y a encore quelques semaines les médias présentaient la guerre nucléaire dans la péninsule coréenne comme imminente. Et voilà que lors de la cérémonie d'ouverture des jeux Olympiques d'hiver en Corée du Sud, les athlètes des deux Corées ont défilé unis sous un même drapeau.

Ces jeux sont en réalité une occasion pour les gouvernements des deux Corées de tenter d'apaiser la tension guerrière que les dirigeants des États-Unis attisent. Les deux régimes y ont intérêt mais la puissance américaine veille au grain.

Le régime nord-coréen utilise sûrement les tests de missiles et de bombes nucléaires pour asseoir son autorité sur son peuple en exacerbant le nationalisme et en entretenant le sentiment de fermeté assiégée. Ils sont surtout une assurance vie face à une éventuelle intervention militaire des États-Unis et de leurs alliés. Mais en fait, la Corée du Nord a un besoin vital de rompre l'isolement que les États-Unis lui imposent depuis 1953. Aux temps de l'URSS et des États dits socialistes d'Europe de l'Est, les échanges économiques avec ces derniers étaient une bouffée d'oxygène. Après leur disparition, il est devenu vital pour le régime de trouver d'autres partenaires économiques. Et si la Chine reste toujours l'allié privilégié de la Corée du Nord, celle-ci a toujours accepté toute main tendue par la Corée du Sud.

Pendant la guerre froide, cela était évidemment inimaginable. Les différentes dictatures militaires qui se

sont succédé en Corée du Sud étaient à la botte de l'impérialisme américain et farouchement anticommunistes. L'ennemi nord-coréen servait de prétexte pour réprimer toute opposition. À commencer par tout ce qui venait de la classe ouvrière dans ce pays où l'industrialisation était fulgurante.

Il y a vingt ans, un premier rapprochement

Les grandes grèves ouvrières de la période 1987-1989 ont cependant obligé les militaires sud-coréens à quitter le devant de la scène. En 1997, l'opposant de toujours, Kim Dae-jun, fut élu à la présidence. Il ne prétendit absolument pas s'opposer aux intérêts des chaebols, ces trusts capitalistes sud-coréens nés de l'étatisme de la période précédente, mais put avoir vis-à-vis de la Corée du Nord une politique différente de ses prédécesseurs. Dite du « rayon de soleil », elle fut l'expression d'un consensus au sein de la bourgeoisie coréenne, entériné par l'impérialisme et se traduisit surtout par la mise en place de quelques coopérations économiques. Une région montagneuse du

Nord, les monts Kumgang, fut exploitée comme zone touristique par le géant sud-coréen Hyundai. Une zone industrielle mixte fut ouverte dans la ville de Kaesong, proche de la frontière, où des dizaines de milliers de travailleurs du Nord vinrent se faire exploiter par des entreprises du Sud pour un faible salaire versé... au régime nord-coréen.

Cette ouverture fut au bout du compte très modeste. Car au moment où l'opposition sud-coréenne tentait de la mettre en place, les États-Unis décidaient de mettre la pression sur la Chine dont l'essor économique en faisait une puissance un peu trop concurrentielle. À peine la politique du « rayon de soleil » enclenchée, le président américain de l'époque, George Bush, dénonça la Corée du Nord comme faisant partie de « l'axe du mal » et imposa, via l'ONU, de nouvelles sanctions contre ce pays. La droite de retour au pouvoir en Corée du Sud en 2008, sans prendre aucune initiative, s'est d'abord contentée de ce qui avait été fait auparavant

et qui arrangeait bien les chaebols. Et, sous la pression de Washington, mit petit à petit un terme à tout ce qui avait été entrepris, jusqu'à fermer la zone de Kaesong en 2016.

L'opposition de retour au pouvoir

Après une dizaine d'années de pouvoir de la droite et des manifestations monstres dénonçant la collusion de la présidente Park avec les sommets des chaebols, l'opposition est de nouveau au gouvernement en Corée du Sud. Et comme il y a un peu moins de vingt ans, elle tente de renouer des relations avec le voisin du nord. Kim Jung-un a bien sûr sauté sur l'occasion, acceptant non seulement le défilé commun des athlètes aux JO mais envoyant en délégation sa propre sœur qui a officiellement transmis au président sud-coréen une invitation à se rendre au Nord « au moment qui [lui] conviendra ».

Cette ouverture ne risque pas d'aller bien loin sans

l'aval des États-Unis. Pour l'instant, ceux-ci ne semblent pas prêts à revoir leur politique offensive à l'encontre de la Corée du Nord qui vise aussi indirectement la Chine. Pour l'impérialisme américain, la Corée du Sud doit se comporter en allié soumis auquel il ne laissera que peu de marge de manœuvre. Ainsi, le gouvernement sud-coréen plaide pour la réouverture de la zone de Kaesong depuis des mois, mais elle serait totalement contradictoire avec les sanctions contre la Corée du Nord votées à l'ONU sous pression américaine. Les JO passés, la tension remontera-t-elle ? En tout cas, dès le 25 février, un nouvel exercice militaire conjoint entre les armées sud-coréenne et américaine doit avoir lieu.

Lors de la cérémonie d'ouverture, la presse a interviewé des Sud-Coréens émus de voir les sportifs des deux pays défilé ensemble. Car au sud comme au nord, les deux populations sont otages de la politique de l'impérialisme américain.

Pierre Royan



Soldats sud-coréens à la frontière.

Jeux Olympiques : de l'or pour les sponsors et les bétonneurs

Les jeux Olympiques d'hiver ont commencé à Pyeongchang en Corée du Sud. Présentés comme les JO de la paix du fait du rapprochement supposé entre les deux Corées, ils donnent lieu aux habituels cocoricos lancés à chaque nouvelle médaille française. Mais ils sont surtout une excellente occasion de réaliser d'énormes profits pour les sponsors, partenaires et autres fournisseurs officiels, pour lesquels l'État sud-coréen a dépensé sans compter.

Les JO d'été de Londres

avaient coûté au total 15 milliards d'euros, dont les trois quarts financés par les pouvoirs publics et ceux de Pékin 32 milliards d'euros. Ceux de Sochi en Russie ont crevé le plafond avec une facture avoisinant les 50 milliards de dollars. Si le budget prévisionnel de Pyeongchang se monte à 10,5 milliards d'euros, il sera sans doute revu à la hausse.

Pour l'occasion, le gouvernement sud-coréen a fait construire une ligne de TGV mettant le site des Jeux à 1 h 20 de Séoul au

lieu de 3 heures auparavant, un nouveau terminal pour l'aéroport international de Séoul, des autoroutes directes entre Séoul et le district, situé dans une des régions les plus pauvres du pays. Il est loin d'être certain que toutes ces infrastructures seront utiles après les JO.

Quant aux installations sportives, il y a peu de chances que la population puisse en profiter par la suite. Il est déjà prévu que le stade de 35 000 places construit pour la cérémonie

d'ouverture sera démonté après les jeux. Après chaque JO d'hiver, et cela avait été le cas à Grenoble ou Albertville dans le passé, les pistes de ski, bobsleigh et autres tremplins, restent en général à l'abandon. À mettre également au passif de l'événement: le coût en eau pour maintenir l'enneigement, ainsi que les produits chimiques répandus sur les pistes, qui pollueront le sol de la région.

Les JO de Barcelone avaient laissé une dette de 6 milliards à l'Espagne, ceux

de Séoul, en 1988, avaient déjà laissé à la Corée du Sud une dette de deux milliards de dollars. L'État de Rio, à l'issue des JO de 2016, s'est retrouvé en faillite.

Les promoteurs des JO en vantent les « retombées économiques ». En réalité le coût financier en est payé par la population, et les retombées sont pour les capitalistes, les bétonneurs, les multinationales qui les sponsorisent comme Samsung et Hyundai cette fois-ci.

Gaëlle Régent

Collège Politzer – Bagnolet : grève massive contre des conditions dégradées

Lundi 29 janvier, au collège Politzer de Bagnolet, en Seine-Saint-Denis, une trentaine d'enseignants sur 45 votaient la grève. Il faut dire que la situation est vraiment inacceptable.

Depuis des mois les agents du collège, en nombre insuffisant, n'ont même pas les produits d'entretien et les machines pour faire le ménage. La vaisselle se fait à l'eau froide, faute d'une machine à laver qui fonctionne. Le chauffage tombe régulièrement en panne. Le toit fuit et dès qu'il pleut, les seaux envahissent les couloirs et les salles. Des bâches sont bien mises sur le toit pour colmater les fuites... qui apparaissent alors ailleurs.

Des salles viennent d'être entièrement rénovées pour

accueillir un atelier cuisine. Avant même d'être utilisées, elles ont été de nouveau saccagées par les fortes pluies. Les enseignants en colère ont voulu comprendre pourquoi le conseil départemental avait dépensé 900 000 euros pour cette rénovation sans s'occuper du toit. C'est ainsi qu'ils ont découvert que celui-ci n'était pas réparable, car rempli d'amiante.

Au même moment, ils apprenaient que l'inspection d'académie avait décidé d'une baisse du nombre d'heures pour l'an prochain.

Cela signifie la fin de bien des projets pédagogiques indispensables dans ce collège populaire classé REP. Les enseignants doivent aussi affronter une hiérarchie hostile et incapable de gérer les difficultés. Des professeurs ont été agressés sans réaction de sa part. Des intrusions et des saccages des locaux sportifs ont lieu toutes les semaines sans que rien ne soit fait.

La grève a donc démarré le 30 janvier, bloquant le collège. Très vite, des parents ainsi que des élus sont venus soutenir le mouvement. La grève s'est organisée collectivement. Établir la liste des revendications a été long, mais cela a été

l'occasion de discuter collectivement des causes de cette situation.

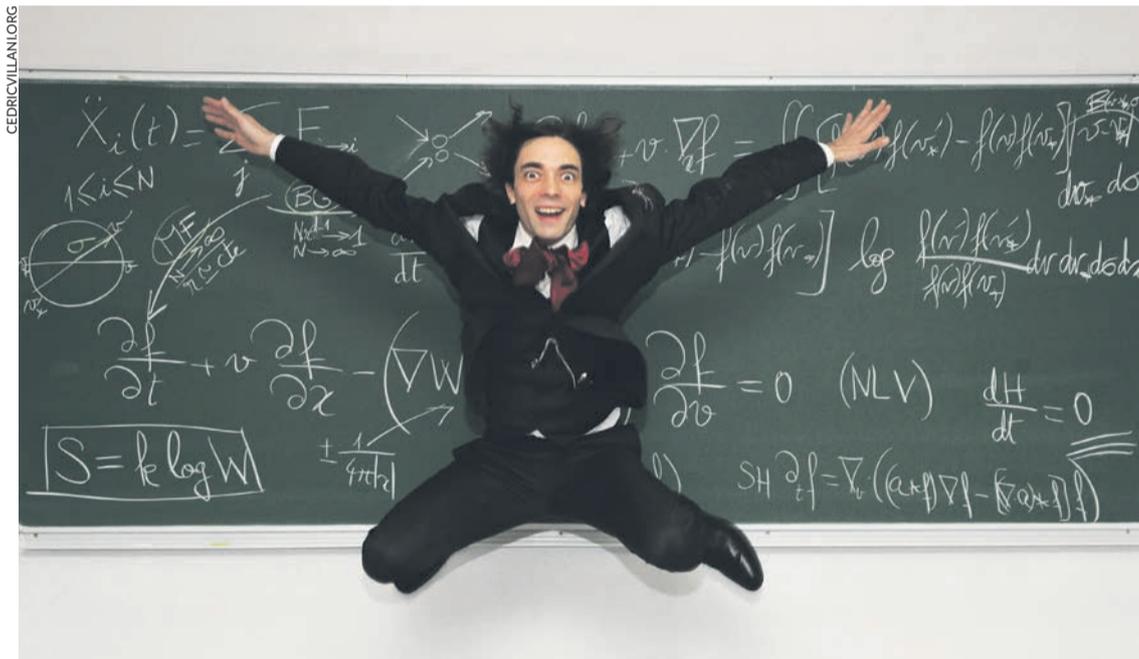
Le conseil départemental, mis en cause, a réagi vite et est venu le jour même. Les discours sur la « non-dangereuse » de l'amiante sont assez mal passés et les représentants du département ont dû faire avec des enseignants qui refusent de se laisser bernier par de belles paroles. Très vite plusieurs revendications ont été acceptées. Cela a prouvé l'efficacité de la grève face à des gens qui expliquent tranquillement les retards des travaux par une différence de « temporalité »!

En revanche, l'inspection d'académie a fait la

sourde oreille, tant elle sait que le mécontentement est grand dans le département. Il a fallu attendre une semaine pour rencontrer un représentant, une sorte de « monsieur Non » du ministère. Mais là encore, ce fut instructif de l'entendre expliquer à des enseignants de quartiers populaires qu'ils étaient bien dotés et n'avaient aucune raison de se plaindre.

La grève a duré dix jours durant lesquels, en décidant ensemble de tout, en se serrant les coudes à chaque étape, les enseignants ont gagné une cohésion avec laquelle il faudra compter à l'avenir.

Correspondant LO



Cédric Villani en cours.

Enseignement des maths : l'équation est à budget nul

Selon certains classements, le niveau moyen et les capacités mathématiques des élèves reculeraient. Le gouvernement a donc confié à Cédric Villani, mathématicien de renom et député macroniste, le soin de proposer des solutions à ce problème.

Dans son rapport, remis au ministre concerné lundi 12 février, Villani préconise un certain nombre de mesures de bon sens tirées, on le suppose, de l'expérience quotidienne des enseignants en mathématiques. Il pointe également un problème évident : les instituteurs, étant eux-mêmes rarement férus de maths, peuvent difficilement transmettre aux enfants l'attirance pour cette matière. Le rapport propose donc une formation des maîtres en ce sens.

Il y a longtemps que les maths ont remplacé les

langues mortes et les humanités comme principale matière de sélection, le fort en maths ayant remplacé le fort en thème (latin). Or la majorité des élèves, la quasi-totalité dans les classes populaires, affirment, avant même d'avoir commencé l'étude des maths, qu'ils n'y comprennent rien.

Cette faiblesse du niveau en mathématiques, quelle que soit la façon dont on la mesure, est le reflet du système éducatif dans son ensemble. L'école est tout à fait apte à sélectionner et à former le personnel d'encadrement nécessaire aux

classes dirigeantes, mais pour les enfants des classes populaires, elle se contente d'un niveau de formation minimum.

Un bon apprentissage, en mathématiques comme dans tous les domaines, nécessiterait des moyens humains et matériels, un encadrement formé, des classes à petit effectif. Le rapport de Cédric Villani n'en dit rien. Alors, il est à craindre que l'énoncé de quelques mesures de bon sens par un scientifique reconnu soit, encore une fois, de la dorure sur une pilule amère. La loi de Macron-Philippe, comme celle de la gravitation universelle, plombe toutes les dépenses utiles à la population. Ce n'est pas le théorème de Villani qui va la remettre en cause.

Paul Galois

Stationnement : quand se garer devient un luxe

Dans de nombreuses villes d'Île-de-France, les municipalités ont non seulement augmenté leurs contraventions mais aussi le prix du stationnement.

À Paris, l'amende est passée de 17 à 50 euros dans les onze premiers arrondissements depuis le 1^{er} janvier, date à laquelle le tarif a été laissé à la discrétion des communes. Deux sociétés des communes, CSV et Streeteo, sont désormais chargées de la verbalisation et leur zèle a de quoi faire pâlir de jalousie les traditionnelles pervenches. Avec elles, la Mairie de Paris vise les 3 millions d'amendes dans l'année. Il faut dire que Streeteo est une filiale d'Indigo, qui gère 80% des parkings parisiens. De là à penser que la « nécessaire fluidité du stationnement » mise en avant par la mairie serait un prétexte pour pousser à l'utilisation de ces parkings...

En Seine-Saint-Denis,

l'un des départements les plus pauvres, l'addition est également parfois salée. Depuis le 1^{er} février, les résidents de la ville de Saint-Denis, par exemple, doivent s'acquitter d'un forfait mensuel de 20 euros pour avoir le droit de se garer en bas de chez eux. Le maire prétend ainsi réduire la place de la voiture, et fluidifier le stationnement. En fait, il taxe des habitants qui ont déjà bien du mal à joindre les deux bouts. Deux manifestations ont déjà eu lieu et une troisième est prévue le 15 février.

Après avoir annoncé la suppression de la taxe d'habitation, Macron a laissé aux municipalités la liberté de racketter la population obligée d'utiliser sa voiture. Quelle que soit leur couleur politique, beaucoup se sont engouffrées dans ce créneau et ont répondu à son incitation.

Daniel Mescla



Hôpital: énième plan d'économies et de dégradations

Mardi 13 février, le Premier ministre Édouard Philippe et la ministre de la Santé Agnès Buzyn étaient en visite au centre hospitalier d'Eaubonne dans le Val d'Oise. Ils ont annoncé, concernant le système de santé et l'hôpital, le lancement d'une réforme « globale, cohérente, méthodique », ont affirmé que « le temps des rafistolages est révolu » et promis d'apporter des solutions aux problèmes des soignants et au déficit des hôpitaux.

Il y a un seul point concret dans ce qui précède: les problèmes du personnel hospitalier, l'extrême difficulté dans laquelle il doit se débattre pour essayer de remplir sa fonction et pour que l'hôpital public continue à tourner.

Pas une semaine ne se passe sans que des médecins, des soignants, voire des patients dénoncent la dégradation des soins et des conditions de travail. En janvier, c'était une pétition signée par un millier de médecins, aujourd'hui, sur les réseaux sociaux, c'est le mouvement #balanconhosto qui exprime le malaise, la colère des professionnels de santé contre ce qu'ils subissent.

Alors le gouvernement parle de concertation, de réunions jusqu'au mois de mai afin de « recueillir l'avis des acteurs de terrain. » Il n'est pire sourd que celui

qui ne veut pas entendre, car depuis des années, des « acteurs de terrain » donnent leur avis, affirment qu'il faut embaucher!

Il est question, comme à chaque fois, à chaque réforme, de mauvaise répartition, de nécessaires réorganisations et d'indispensable chasse aux actes « inutiles » qui représenteraient, si on

en croit Agnès Buzyn, 30% des dépenses de l'Assurance maladie. Ainsi, pour la énième fois, on entrevoit la continuation, voire l'accélération de ces réformes qui ont pour seul objectif d'exiger du personnel de faire plus avec moins.

Et puis, sans surprise, car annoncée depuis longtemps par le gouvernement, la réforme du financement des hôpitaux est remise sur la table. Et de cibler la tarification à l'activité, la T2A, mise en place en 2004 et selon laquelle les soins sont facturés à l'Assurance maladie sur la base d'un barème fixé pour chaque acte médical. En conséquence, les hôpitaux ont tendance à

privilégier les actes les plus rentables financièrement afin de tenter d'équilibrer leur budget. Le gouvernement propose donc de plafonner à 50% la tarification à l'activité. Pour le reste, il est question de repenser les modes de rémunération, de « concevoir une réforme en profondeur de la tarification des soins », de créer « une task-force dédiée à la réforme du financement du système ».

Ce sont autant de mots creux pour couvrir le fait que tout va continuer comme avant, ou même en pire, avec pour seule boussole, le maximum d'économies, et pour unique critère la rentabilité financière.

Sophie Gargan



PARIS-NORMANDIE

Hospices Civils de Lyon (HCL) : urgences en grève pour des soins de qualité

Les soignants du service d'accueil des urgences de l'hôpital Lyon-Sud, partis en grève le 22 janvier, ont été rejoints le 2 février par ceux des deux services d'accueil des urgences de l'hôpital Édouard Herriot (HEH). Tous dénoncent les temps d'attente trop longs, le manque de personnel et l'insuffisance de matériel.

À l'hôpital Édouard Herriot, l'activité ne cesse d'augmenter, mais pas les effectifs. Dans un tract intitulé « #balance tes conditions de travail », les grévistes énumèrent une longue liste de situations intolérables: un arrêt cardiaque en salle d'attente, un patient qui s'ouvre les veines dans un service d'urgence, les personnes âgées laissées sans soins, les patients passant 48 heures sur des brancards. Il y a aussi le fait de ne pas avoir le temps d'accompagner un malade jusqu'aux toilettes ou de ne pas avoir le temps de le changer si nécessaire, les patients sans drap ni couverture sur un brancard, le fait de devoir les essuyer avec des chemises faute de serviette. Et

« avoir honte de son métier, ce n'est pas tolérable ».

Parmi les revendications, les grévistes réclament des brancardiers 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 pour en finir avec le fait de brancarder seul sur des kilomètres;

des aides-soignants, car ils sont plus occupés à effectuer des transports qu'à être auprès des patients; des agents de ménage pour que ce ne soit pas les équipes soignantes qui soient obligées de le faire; et être suffisamment nombreux pour ne pas être constamment rappelés sur les temps de repos.

Pour l'instant, que ce soit à Lyon-Sud ou à HEH, la direction des HCL n'a lâché que quelques postes, ce qui reste très insuffisant. Comme le disait une infirmière, quand

on lui parle humanité, la direction répond restriction budgétaire.

Les grévistes savent que la détérioration des conditions de travail, qui les éreinte et les empêche de soigner dignement les patients, est la même partout. Malgré les assignations qui les obligent à assurer leur poste, ils viennent sur leurs repos pour organiser la grève et convaincre d'autres hospitaliers de les rejoindre dans leur combat.

Correspondant LO

Altran - Toulouse: heures supplémentaires impayées

En 2009, des salariés d'Altran, société de services informatiques employant 5 500 travailleurs en France, ont porté plainte pour réclamer le paiement de leurs heures supplémentaires. Depuis, Altran a été condamnée à

plusieurs reprises, mais fait recours sur recours.

À Toulouse, la cour d'appel vient de condamner Altran à près de 10 millions d'euros pour 300 ingénieurs. Il reste 700 dossiers en cours de traitement en France.

Etre payé pour des heures effectuées, c'est quand même la moindre des choses... mais encore faut-il se battre pour obtenir que la justice, après des années d'attente, consente à reconnaître cette évidence.

Correspondant LO



Dans nos bulletins d'entreprise

La carotte et le bâton

Pendant les intempéries, la direction de Tenon a demandé à ses cadres de recenser le personnel qui ne viendrait pas travailler et de le menacer d'une absence irrégulière.

Et la consigne vient de ceux qui vivent dans des logements de fonction en plein Paris...

Hôpital Tenon AP-HP

Lamentable et révoltant

La semaine du 5 février, à partir du mardi en fin de journée, la neige a bloqué quasiment tout le nord-est du pays, ce qui était annoncé par la météo. La direction a pris la décision d'arrêter la production mercredi à 20h au lieu de 22h. C'est le moins qu'elle pouvait faire.

Mais elle a fait savoir que pour les CDI, ces deux heures seront à récupérer, tandis que les intérimaires ne seront pas payés! C'est un coup à nous chauffer les oreilles.

Biscuits Lu - Château-Thierry

Il n'y a pas que la neige

Les annulations et retards de trains sur la ligne RER D n'ont pas eu que la neige pour responsable. Le manque de personnel pour tout, comme pour répondre aux attentes des voyageurs, etc., s'est ajouté au mauvais temps pour créer la pagaille.

Compte-tenu de la situation actuelle à la SNCF, une petite aggravation du mauvais temps en hiver, qui n'a quand même rien d'imprévisible, suffit à bloquer le système.

SNCF Paris Sud-Est

Sortons du Moyen Âge! Non au péage!

Le prix du péage a encore augmenté: 4,50 euros pour faire 37 km sur l'A4 entre Metz et Saint-Avold. Ainsi en a décidé la Sanef.

Pour ceux qui vont travailler tous les jours, cela fait 180 euros par mois, et encore, sans samedis imposés. Plus l'essence, plus le reste...

La Sanef, ancienne propriété de la famille Peugeot, fait maintenant partie du groupe Abertis, dont le bénéfice net s'élève à 735 millions... ça roule pour eux quand ça coince pour nous.

PSA - Metz-Borny



Une route des Yvelines, le 7 février.

Renault – Flins : **laisse tomber la neige !**

Mardi 6 février, une chute de neige abondante était annoncée sur toute la région parisienne en milieu d'après-midi. La préfecture avait conseillé d'anticiper les heures de sortie pour faciliter le retour des travailleurs à leur domicile et limiter les problèmes de circulation. À l'usine Renault de Flins, dans les Yvelines, la direction n'en a pas moins tout fait pour faire travailler l'équipe d'après-midi jusqu'au dernier moment.

Qu'il neige ou pas, qu'il y ait des bouchons sur toutes les routes autour de l'usine, qu'il y ait du verglas, pour la direction, il faut que la production sorte coûte que coûte.

À 17 h 30 encore, très sûre d'elle, elle disait avoir la situation en main et avoir même décidé de faire venir

plus tôt les cars ramenant les travailleurs chez eux. Mais une heure plus tard, elle faisait savoir que les cars étaient bloqués par la neige et le verglas dans les dépôts et qu'aucun ne pouvait venir à l'usine. Il fallait donc se débrouiller pour rentrer chez soi quitte à prendre le train... qui ne

circulait pas ! Or, beaucoup de travailleurs habitent à Dreux, à Évreux, ou dans de petits villages de Normandie éloignés des grands axes routiers.

Du coup, la colère est montée d'un cran. Les chefs maintenaient la pression pour que personne ne quitte la chaîne, craignant qu'un départ, même d'un petit groupe de travailleurs, fasse... boule de neige dans tous les ateliers. C'est une rupture d'approvisionnement de pièces qui finalement a décidé la direction à arrêter la chaîne. En quelques minutes, les travailleurs ont planté là les chefs et se sont dirigés vers

la sortie !

Les deux jours suivants, la neige et le verglas étaient toujours là et il valait mieux rester chez soi que se risquer à venir travailler. La direction continuait cependant à diffuser sur son numéro vert une météo rassurante, y compris vendredi 9 février où, selon elle, les chutes de neige devaient cesser à 13 heures. Mais à cette heure-là, il neigeait de plus belle et à des dizaines de kilomètres de l'usine, les routes étaient impraticables.

La direction a tout de même essayé de faire venir une cinquantaine de travailleurs de l'atelier des

Presses à celui du Montage pour acheminer des pièces au bord des chaînes, pièces qui normalement devaient être livrées par camions. Ces travailleurs se sont rassemblés et ont décidé de ne pas suivre la direction, en débrayant tous ensemble. Finalement, ce sont des cadres qui ont acheminé les pièces le long de la chaîne.

Ce n'est pas la neige qui a jeté un froid entre les travailleurs et la direction mais bien sa volonté de sortir la production à tout prix, quitte à leur faire prendre des risques qui auraient pu être lourds de conséquences.

Correspondant LO

PSA Peugeot Citroën – Poissy : **la production avant la sécurité**

Avec l'épisode neigeux en Île-de-France, la direction de PSA-Poissy a fait monter le mécontentement dans les trois équipes de production, montrant, par sa gestion des intempéries, son incompétence et surtout son irresponsabilité.

Mardi 6 février, alors que la direction savait dès 13 heures par la préfecture que la circulation allait se compliquer énormément au fil de la journée et que les bus qui ramènent les salariés chez eux ne pourraient pas circuler, elle n'a prévenu ceux-ci qu'à partir de 18h30.

Volontairement, la direction a fait tourner les chaînes de production jusqu'au dernier moment. Elle n'a autorisé un départ anticipé qu'à 19 heures au lieu de 20h12, laissant les travailleurs se débrouiller pour rentrer chez eux. Plusieurs dizaines d'entre eux, qui habitent à plus de 50 kilomètres, se sont retrouvés sans aucun moyen de transport.

La solidarité ouvrière a pallié l'incompétence de la direction. Les travailleurs ont organisé des covoiturages, d'autres ont hébergé

pour la nuit des collègues pris au piège.

Une ouvrière est restée coincée sans aucune solution. Au lieu de lui payer l'hôtel, la direction l'a fait dormir à l'infirmerie. Le quota de voitures avait été quasiment fait, c'était l'essentiel !

La direction a ensuite ajouté à l'incompétence une grande irresponsabilité, en refusant d'annuler l'équipe de nuit qui devait commencer à 22h09, c'est-à-dire au moment où toute la région était paralysée.

Plus de 30% des travailleurs ne sont pas arrivés à l'usine et ont dû rebrousser chemin. Par chance, on ne compte aucun accident de la route. La production a évidemment tourné au ralenti avec plusieurs dizaines de voitures sorties sans pare-choc ou sans roue, allant directement en retouche car les camions de pièces

étaient à l'arrêt.

La direction a refusé de payer la nuit de ceux qui n'ont pas pu venir travailler. Tout au plus accepte-t-elle de ne pas les compter en absence injustifiée et leur permet-elle de ne pas perdre une journée de salaire en les autorisant à poser une journée de congé.

Et après une nuit de travail, ceux du Montage ont dû reprendre la voiture à 5h30 du matin car le directeur de ce bâtiment, contrairement

à ceux d'autres secteurs, a refusé tout départ anticipé.

Vendredi 9 février, c'est l'équipe du matin qui a fait les frais de la politique de la direction. Dès 9h30, celle-ci avait été informée que toutes les lignes de bus étaient de nouveau annulées à cause d'une importante nouvelle chute de neige. Ce n'est qu'à 11h30 que la direction a prévenu les salariés en autorisant un départ anticipé à midi au lieu de 12h51.

Cette direction se croit tout permis, y compris de jouer avec la sécurité des salariés, et a montré que la production de voitures, dont les ventes augmentent chaque mois, était son seul objectif. Elle ne fait que donner des arguments aux travailleurs de l'usine pour se mobiliser afin de se faire respecter et imposer leurs règles face à une direction arrogante et irresponsable.

Correspondant LO

Roulez coûte que coûte !

Vendredi 6 février, un arrêté préfectoral sans appel tombait : les poids lourds avaient l'interdiction de circuler à partir de 5 heures du matin.

Pourtant, dès la prise d'équipe du matin, à 5h30, à l'usine PSA de Poissy, des dizaines de camions arrivent des quatre coins de France pour livrer leurs pièces. Comment font-ils pour ne pas se faire prendre par la police ? Tout simplement en

évitant les grands axes routiers et en prenant les voies secondaires. À croire que la police et la gendarmerie sont complices car il n'y a aucun contrôle sur ces voies. Le temps de parcours est du coup rallongé, et les chauffeurs doivent rouler plus longtemps.

Quant à braver quand même l'interdiction, quitte à payer l'amende avec l'immobilisation du camion, des chauffeurs affirment que Peugeot ne

laisse pas le choix à leur patron : « Il faut livrer ! ». C'est la production avant tout.

Forcer les sous-traitants à faire rouler les poids lourds, quitte à augmenter la pagaille et l'insécurité sur les routes enneigées, c'est bien la politique d'un patron qui ne pense qu'à sa production et à son intérêt de capitaliste au mépris de l'intérêt général.

Correspondant LO

De O'Tacos aux salons de coiffure : les négriers modernes n'ont pas tous les droits

Depuis le vendredi 9 février, les 24 salariés du restaurant de la chaîne O'Tacos, situé boulevard de Clichy à Paris, occupent les lieux, avec le soutien du syndicat Sud commerce et de militants et d'élus PCF. Ils dénoncent les conditions indignes dans lesquelles leur patron les contraint de travailler.

Profitant de la précarité que connaissent ces salariés, dont la plupart, jeunes ou étrangers, ont absolument besoin d'un travail, le gérant se comporte en véritable négrier. « O'Tacos ou O'voleur ? » peut-on lire sur une affiche. La réponse des grévistes, relayée par *Le Parisien*, ne laisse aucun doute sur les méthodes patronales. « Période d'essai de plusieurs semaines non rémunérées, fiches de paie trafiquées, salaires versés au gré des humeurs du gérant, harcèlement sexuel dénoncé par deux jeunes employées, salariés frappés et menacés par le patron, cuisiniers contraints d'effectuer entre 48 et 50 heures de travail hebdomadaire, absence totale de congés payés », la liste des infractions au Code du travail et des comportements délictueux est encore longue.

Il a quand même fallu que les salariés de O'Tacos se révoltent pour que l'inspection du travail convoque le patron. Mais quel que soit le résultat de l'entrevue, les employés comptent de toute façon aller jusqu'aux Prud'hommes pour obtenir réparation.

Un certain nombre de petits margoulin de ce genre se croient tout permis vis-à-vis de leurs salariés. Il ne faudrait cependant pas qu'ils oublient que ces derniers peuvent se rebiffer. Pour faire valoir leur droit au respect en tant que travailleurs et aussi en tant qu'êtres humains, ils peuvent braver le risque de perdre leur emploi, voire de se retrouver expulsés parce qu'ils sont étrangers sans papiers.

Cumulant les mêmes handicaps, et affrontant en plus la hargne des patrons

coiffeurs du secteur, les 18 employés du salon situé au 57, boulevard de Strasbourg, à Paris, avaient osé se mettre en grève en 2014. Dans un premier temps, cela leur avait déjà permis d'obtenir la régularisation de leurs titres de séjour. Le jugement concernant leur employeur a été rendu le 8 février. Il a été condamné, entre autres, à deux ans de prison, dont un an ferme, et à verser 1500 euros de dommages et intérêts à chacune des 19 parties civiles (les 18 salariés ainsi que la CGT qui les avait défendus).

Mais la principale victoire, même si elle se limite au domaine juridique, est que ce patron a été condamné pour traite d'êtres humains. C'est la première fois que ce qui d'habitude qualifie le proxénétisme ou l'esclavage domestique est appliqué dans le droit du travail.

Devant la détermination de travailleurs unis, les négriers modernes ne sont heureusement pas toujours vainqueurs.

Marianne Lamiral

Holiday Inn – Clichy : succès pour les grévistes

Après quatre mois de grève, les douze salariés d'Héméra, société de nettoyage sous-traitance pour l'hôtel Holiday Inn de Clichy, dans les Hauts-de-Seine, ont gagné. Presque toutes leurs revendications ont été satisfaites.

La grève avait démarré en refus de la mutation arbitraire de deux gouvernantes. Les grévistes protestaient aussi contre les heures non payées, le travail à la tâche et la dégradation de leurs conditions de travail depuis

un an que la sous-traitance est assurée par Héméra.

La ténacité et la détermination des grévistes, un tiers des salariés d'Héméra sur le site, plusieurs manifestations, le soutien d'une partie de la population locale et de salariés d'autres entreprises de nettoyage, tout cela a fini par payer. Le 8 février, Héméra – qui tient vraisemblablement à garder le marché de cet hôtel 4 étoiles du groupe de luxe Intercontinental – a signé un accord.

Grâce à leur lutte, les

grévistes, gouvernantes, femmes de chambre et plongeurs, ont gagné la réintégration de leurs deux collègues mutées contre leur volonté. La clause de mobilité est supprimée après un an; la prime de panier passe de 1,50 à 7,14 euros; les salariés sont assurés d'être payés pour 30 heures hebdomadaires minimum, avec prise en compte du temps d'habillage et de déshabillage dans le temps de travail effectif. Ils auront deux jours de repos consécutifs et seront payés à l'heure et non à la tâche, c'est-à-dire à la chambre...

Et même si Holiday Inn a refusé de les intégrer dans son propre personnel, les grévistes ont obtenu que les clauses signées soient intégrées en cas de changement de société prestataire. Au-delà de tout, la satisfaction d'avoir fait céder les patrons, dans cette période où tout semble fait pour eux, n'a pas de prix.

Viviane Lafont

Carrefour : contre le plan Bompard à Rennes

Samedi 10 février, de 9 heures à 12 heures, une cinquantaine de salariés se sont réunis devant l'hypermarché de Rennes Alma, à l'appel du collectif CGT Carrefour de Rennes, afin de dénoncer les attaques contenues dans le plan de Bompard, le PDG du groupe.

Ce plan prévoit la suppression de 2 400 postes et la cession de 273 magasins de proximité, anciennement DIA, ce qui à terme, pourrait conduire au chômage près de 2 100 employés. En outre, il est prévu, à l'horizon 2020, d'effectuer 2 milliards de réduction sur les coûts de fonctionnement en année pleine et tous les salariés ont bien conscience que pour la direction « les coûts c'est nous »!

C'est face à cela qu'une partie des salariés du groupe travaillant sur

Rennes et ses environs sur les plateformes logistiques, les Carrefour Market et l'hypermarché d'Alma se sont mobilisés.

Les grévistes ont distribué des tracts aux clients toute la matinée, puis ils se sont rendus dans le magasin en scandant « Bompard ton plan social, on n'en veut pas » et « non aux fermetures de magasins, non aux suppressions de postes », sous les encouragements des clients qui montraient ainsi leur solidarité.

Les grévistes se sont ensuite réunis pour faire le point sur cette journée d'action et les suites à donner, contents en tout cas d'avoir fait entendre à la direction qu'ils ne se laisseront pas faire. Pour faire reculer Bompard, il faudra développer la mobilisation.

Correspondant LO



Dans le cadre d'une semaine de mobilisation contre le plan de suppressions d'emplois de Bompard, la CGT organisait vendredi 9 février un rassemblement devant le Carrefour Contact de la Belle-de-Mai, dans le 3^e arrondissement de Marseille.

Cet ancien discount Ed (ex-groupe Carrefour), racheté par Dia, puis à nouveau par Carrefour, est menacé de fermeture, comme 273 autres magasins. Chez les salariés, l'écœurement et la colère dominent : « On nous parle de repreneur, mais on a déjà été vendus, rachetés plusieurs fois. » « Si on n'est pas suffisamment rentables, ce n'est pas à cause de nos salaires qui n'ont pas bougé depuis des années, ni du chauffage car il gèle à l'intérieur », racontait une caissière. Quant à l'annonce du groupe de reclasser un employé sur deux, aucun n'y croit au vu des magasins

fermés et des milliers d'emplois détruits par le plan de restructuration.

Aux cris de « Bompard, rends les milliards », les militants de la CGT et les salariés ont distribué un tract à la population, expliquant que le groupe Carrefour a bénéficié de deux milliards d'exonération fiscale en cinq ans, dont plusieurs centaines de millions d'euros depuis 2013 au titre du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE). Loin de servir à l'emploi, cet argent a été directement arrondir la fortune des actionnaires, qui ont perçu 400 millions de dividendes alors que le groupe réalisait 980 millions de profits, rien qu'en 2017.

Seule la mobilisation peut imposer à la direction de Carrefour de puiser dans les milliards accumulés pour maintenir tous les emplois.

Correspondant LO



JULIEN JANLIN/HANS LUCAS

Métropole et ville de Tours : en grève contre le vol des congés

Depuis plusieurs années, les salariés de 22 communes avoisinant Tours ont été petit à petit transférés à l'agglomération, devenue Tours Métropole. Leurs primes et leurs congés étaient la plupart du temps différents d'une commune à l'autre. Face aux questions concernant les conditions de travail et les salaires, les élus ont toujours essayé de se montrer rassurants : rien ne changerait dans un premier temps, et en cas d'harmonisation, elle se ferait par le haut.

Maintenant, c'est une toute autre chanson. Par souci d'harmonisation, la direction de la métropole a annoncé vouloir supprimer tous les congés d'ancienneté, ce qui représente pour les anciens salariés de la ville de Tours jusqu'à cinq jours en moins. Et elle parle de sanctionner les arrêts maladie par des prélèvements sur le régime indemnitaire.

Cette annonce a provoqué une levée de boucliers. Jeudi 1^{er} février, une heure d'information syndicale a réuni près de 800 agents. Ils ont décidé une grève reconductible à partir du jeudi 8. Les agents de la mairie de Tours ont saisi l'occasion de faire grève eux aussi. La

hiérarchie qui, à la métropole, s'en prend aux congés, est en partie la même qu'à la ville de Tours. Il n'y a pas besoin de réfléchir beaucoup pour deviner qu'ils ne vont pas s'arrêter en si bon chemin.

La veille de la grève, la direction a rencontré l'intersyndicale et a en partie reculé : elle maintiendrait les congés d'ancienneté déjà acquis, mais bloquerait à partir de 2018 l'acquisition de nouveaux jours. À terme, ce serait la suppression pure et simple de ces congés. Quant aux retenues sur les primes pour arrêt maladie, elle pourrait en « discuter » dans les mois qui viennent.

Mais il n'y a rien à



Les grévistes de Tours métropole.

discuter. Les salaires dans la fonction publique territoriale sont extrêmement bas. Vouloir réduire des salaires déjà insuffisants, vouloir supprimer des jours de repos à des agents surmenés, c'est une provocation. Ça l'est d'autant plus que cette idée de s'en prendre aux agents pour faire des économies vient d'un encadrement qui est loin de connaître les mêmes difficultés. À commencer par le président de la métropole, Philippe Briand. À la tête du troisième réseau immobilier Cytia, il est classé par le magazine *Challenge* comme

faisant partie des plus grandes fortunes de France. Interrogé par un journal local, il la joue modeste et voudrait se faire passer pour un monsieur Tout-le-monde qui vit avec un salaire normal... de 8000 euros par mois.

On ne vit vraiment pas dans le même monde ! Les seuls arguments qu'entendent ces gens-là, c'est le rapport de force. Les agents l'ont bien compris. Depuis jeudi 8 février, ils reconduisent la grève, et se retrouvent tous les jours pour décider des actions à mener.

Mardi 13, plusieurs équipes de grévistes sont

allées devant les différents dépôts de collecte des ordures : pas un camion n'est sorti du dépôt principal. À 5 h 30 ils se sont retrouvés à 80 en assemblée générale. Ils ont décidé d'aller voir leurs collègues à la propreté urbaine et les égoutiers pour l'embauche de 8 heures.

Une réunion de négociation était prévue jeudi 15 février au matin au siège de la métropole avec l'intersyndicale. Une forte minorité de grévistes souhaite renforcer la grève à cette occasion et essaie de s'en donner les moyens.

Correspondant LO

La Poste – Rennes : les facteurs déterminés

Les facteurs de Rennes Crimée entament leur sixième semaine de grève. Ils refusent toujours la suppression de six emplois et la pause méridienne non payée visant à allonger la journée de travail.

L'assemblée générale des grévistes décide jour après jour, démocratiquement, des actions à mener le lendemain. C'est ainsi qu'ils

ont décidé de rendre visite à leurs collègues de Rennes Colombier qui seront, eux aussi, concernés par une réorganisation similaire.

À deux reprises, ce sont des grévistes des deux bureaux qui sont allés interpellier vertement le patron local. La première fois, les escaliers menant au bureau de Rennes Crimée ont été envahis. La deuxième fois, c'est

au sein même du bureau de Rennes Colombier qu'une manifestation s'est organisée à la prise de service.

Face au patron, les grévistes sont de plus en plus nombreux à s'exprimer à tour de rôle et sont applaudis par l'assemblée. Le mouvement s'est donc renforcé, la détermination des grévistes aussi.

Correspondant LO

RATP – Paris : bus bloqués par la neige

Sur le réseau des bus de la RATP en région parisienne, la direction a décidé, mardi 6 février vers 17 h 30-18 h 30, d'arrêter le service et de faire revenir les conducteurs au dépôt. Il était vraiment temps, cela devenait glissant. Devoir arrêter un bus quand quelqu'un traverse alors qu'il n'y a plus d'adhérence des roues du fait de la neige, c'est risquer l'accident.

La direction a prévenu ceux qui devaient travailler la nuit de ne pas venir.

Ils ont été pointés de façon à ce qu'il n'y ait pas d'incidence sur la paie, primes comprises. Mais ceux travaillant le lendemain ou le surlendemain qui ne sont pas venus en raison de problèmes sur les routes seront débités de l'équivalent d'une journée sur leur compte de temps correspondant aux heures supplémentaires ou à des jours fériés.

Dans quelques dépôts, bien que les bus aient été arrêtés, la direction a gardé

les conducteurs à disposition, comme si le service allait reprendre, alors que le soir du mardi 6, la prévision météo n'était clairement pas à l'amélioration, le réseau d'Île-de-France embouteillé, les routes glissantes. Retarder leur départ vers le domicile était aussi rendre le retour très difficile, voire impossible. Au point que quelques-uns ont dormi dans les dépôts de bus plutôt que de se risquer sur la route !

Correspondant LO

SNCF : à propos de la retraite des chibanis

Lutte ouvrière du 7 février 2018 a relevé la condamnation en appel de la SNCF à payer 170 millions d'euros d'indemnités à 848 anciens cheminots d'origine marocaine, pour discrimination. Cela au terme d'un procès qui a duré près de quatorze ans.

La discrimination s'est faite à plusieurs niveaux. En particulier, malgré les promesses qui leur avaient été faites au moment de leur embauche, ces cheminots n'ont jamais pu passer les examens qui leur auraient permis de progresser dans leur carrière. Ils n'ont jamais eu non plus accès aux services médicaux mis en place par la SNCF pour tous ses autres salariés. Ils n'ont pas pu partir en retraite à 55 ans comme leurs camarades français bénéficiant du statut cheminot, mais à 60 ans. De plus, ayant été souvent dans l'impossibilité de donner leur date

de naissance exacte faute d'état-civil précis au Maroc, cet âge de 60 ans fut pour certains bien théorique. Dans les triages, il était évident que certains de ces travailleurs marocains surnommés les chibanis avaient dépassé l'âge du départ en retraite.

Tout cela rend d'autant plus révoltant le fait que leurs salaires, comme ensuite leurs retraites, étaient inférieurs à ceux de leurs camarades français. Contrairement à ce que nous avons écrit, ces retraites n'étaient pas « deux à trois fois inférieures à celles de leurs collègues » mais elles étaient bien notoirement inférieures.

Aujourd'hui 350 autres chibanis ont saisi à leur tour les Prud'hommes. La SNCF n'en a donc pas fini avec eux, même si elle joue le temps et les lenteurs de la justice pour tenter de ne pas payer ce qu'elle doit.

A.L.

Guadeloupe : les békés tentent de se venger

Cet article est extrait du journal *Combat ouvrier*, publication de l'organisation trotskyste antillaise du même nom (UCI).

En janvier, la direction de la plantation Bois-Debout a annoncé un plan de licenciements d'un tiers des salariés de la plantation. Sur les 49 salariés qu'elle veut licencier, 38 sont ouvriers agricoles.

Après plusieurs mobilisations des ouvriers, le 31 mars 2017, le tribunal des prud'hommes a condamné la direction à payer à 63 travailleurs les sommes volées sur leur salaire durant les cinq dernières années. Pour faire appliquer cette décision, les ouvriers ont fait grève pendant une semaine. Le petit-fils du béké Louis Dormoy, Block de Friberg, avait dû céder et signer un accord sur le barrage des ouvriers. Dès la reprise du travail la direction avait dû verser à chacun des 63 ouvriers 10000 euros qui correspondent à une partie des sommes volées. Depuis, Block de Friberg, devenu directeur de la plantation SA Bois-Debout, pleurniche sur des prétendues difficultés financières. Au mois d'août 2017, il a réussi à obtenir la

mise en redressement judiciaire de la plantation pour six mois.

Aujourd'hui, Block de Friberg prétend devoir licencier un tiers des salariés pour que l'entreprise survive. En plus des prétendues difficultés financières, il affirme devoir arrêter la production sur la moitié des parcelles parce qu'elles seraient « trop vieilles ». Dans les deux cas c'est bien la direction qui est responsable de ces difficultés et non les ouvriers ! Depuis des dizaines d'années, la famille

Dormoy et d'autres békés actionnaires de la SCA Bois-Debout s'enrichissent en louant à la SA Bois-Debout le double des terres réellement cultivées. Ce sont aussi les salaires et les primes mirobolantes des Dormoy, cette fois en tant que cadres, qui représentent la proportion la plus importante des salaires de l'entreprise. Block de Friberg, qui était chef d'exploitation avant, est lui-même responsable de la mauvaise gestion des parcelles. En réalité, les Dormoy et les gros békés (qui entraînent dans leur sillage les planteurs noirs et indiens) veulent se venger des ouvriers qui les ont fait



Les travailleurs de la banane mobilisés au printemps 2017.

trembler en avril dernier.

D'ailleurs Block de Friberg le dit lui-même : il voudrait couler l'entreprise « pour Albert ». Albert Cocoyer est le délégué syndical de la CGTG. Les gros planteurs veulent faire payer aux ouvriers de Bois-Debout leur combativité qui a entraîné, un mois plus tard en mai 2017, les ouvriers des autres plantations à faire 42 jours de grève

générale. Tout comme leurs camarades de Bois-Debout en avril, les 200 grévistes avaient obtenu en juin une victoire historique face aux patrons. En quatre ans de lutte, la détermination des ouvriers de Bois-Debout leur a permis de se débarrasser du « maître » Louis Dormoy. Ils ne sont pas prêts à se laisser faire par le dernier rejeton de la famille.

Combat ouvrier

Teleperformance – Belfort : non aux licenciements !

Teleperformance à Belfort, centre d'appel sous-traitant de SFR, a comme projet de réduire ses effectifs.

Si le projet en est toujours au stade des discussions, deux options sont envisagées par la direction : le congé de mobilité ou la rupture conventionnelle collective (RCC) prévue par

la réforme du Code du travail. 35 postes pourraient être supprimés sur le site de Belfort, qui compte 190 salariés, et plus de 250 à l'échelle nationale.

La direction veut profiter des ordonnances Macron pour camoufler un nouveau plan social. Installée depuis 2005 au Techn'Hom, sur le site Alstom (ex-Bull), la plateforme n'en est pas à son premier

coup dur. À Belfort, plus de 230 postes ont été supprimés depuis 2012, entraînant alors des mouvements de grève. Reste à savoir quelle option sera privilégiée par la direction de Teleperformance, qui pourrait être, après PSA, dans les premières entreprises de la région à recourir aux RCC.

Teleperformance se porte bien. L'entreprise

emploie près de 217000 salariés répartis dans 74 pays, pour un chiffre d'affaires de 3,65 milliards d'euros en 2016. Son PDG a été payé 18 millions d'euros en 2016, outre les dividendes. Par contre, les salariés en France sont rémunérés au smic, puis un peu plus après quelques années de travail dans l'entreprise. De quoi provoquer une juste colère !

Correspondant LO

QUI SOMMES-NOUS ?

Lutte ouvrière

**Union communiste (trotskyste),
membre de l'Union communiste internationaliste**

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 0148108620 - SARL au capital de 7622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 12000 exemplaires. Impression: Paris Offset Print - 30 rue Raspail - 93120 La Courneuve - Commission paritaire des publications n° 1019 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries lyonnaises de presse) - Dépôt légal février 2018.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

Soutenir financièrement Lutte Ouvrière

Contrairement aux partis qui défendent l'ordre social, qui sont financés par la bourgeoisie à travers de multiples canaux, qui monopolisent les passages dans les grands médias, Lutte Ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous. Les dons et cotisations versés à un ou plusieurs partis politiques ne peuvent excéder au total 7 500 euros par an. Si vous souhaitez nous soutenir financièrement, merci de nous adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de : Association de financement du parti Lutte Ouvrière,

En les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante : LUTTE OUVRIÈRE BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX. Merci d'indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme. Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme tous les autres

dons, mais n'ouvrent pas droit à une réduction fiscale. L'association de financement du parti Lutte Ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que « ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement ».



Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte ouvrière Lutte de classe

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

Ci-joint la somme de :

Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière ou virement postal : CCP 26 274 60 R Paris à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	20 €	40 €	15 €
Outre-mer avion	28 €	56 €	17 €
Reste de l'Europe	38 €	76 €	20 €
Reste du monde	46 €	91 €	24 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

Sur Internet

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

Vidéos

www.lutte-ouvriere.org/multimedia
Pour les malvoyants
www.lutte-ouvriere-audio.org

Space X: comment mettre du fric en orbite

Le lancement expérimental réussi, le 6 février, de la fusée Falcon Heavy, par la société du milliardaire américain Elon Musk, suscite un mélange d'enthousiasme et de dégoût.

La prouesse technologique du décollage de l'un des plus lourds lanceurs spatiaux jamais construits, suivie du retour à leur point de départ des propulseurs, afin de les réutiliser, illustre les capacités techniques actuelles. Mais le fait que ces bijoux technologiques soient la propriété privée d'un milliardaire mégalomane et qu'ils soient utilisés pour mettre en orbite autour de la Terre, dans un but publicitaire, une voiture électrique Tesla, une autre compagnie d'Elon Musk, a de quoi révolter.

Enrichi pendant la bulle Internet au tournant des années 2000, Elon Musk a réinvesti sa fortune dans

les voitures électriques et les lanceurs spatiaux. Même s'il pose au sauveur de l'humanité face au réchauffement climatique et au futur pionnier de la colonisation de Mars, Musk recherche avant tout le profit. Comme tous les capitalistes, ses recherches et ses investissements, dans les batteries électriques ou les fusées, sont financés par des subventions publiques. Space X a évité la faillite grâce au contrat lucratif signé en 2008 avec la NASA, organisme public, pour ravitailler la station spatiale internationale. Facturant au prix fort les lancements pour l'armée américaine ou la NASA, profitant des installations et

de l'expérience de celle-ci, il brade les prix sur les lancements de satellites commerciaux tout en développant ses lanceurs. Grâce à eux, il s'apprête à proposer un petit tour dans l'espace aux privilégiés qui auront quelques dizaines de millions de dollars pour acheter leur ticket de ce Luna Park de luxe. Qu'importe si, dans le même temps, des centaines de millions d'êtres humains manquent de vaccins, d'électricité ou d'eau potable.

Space X ou Tesla illustrent la folie d'une société qui laisse quelques richissimes capitalistes décider seuls, tout en profitant des moyens et du génie créatif de toute la collectivité, des investissements ou des recherches qui engagent l'avenir et les ressources de toute l'humanité.

Xavier Lachau



Sénégal : propreté pour Macron, détritrus pour les pauvres

Comme le relatent nos camarades de l'Union Africaine de Travailleurs Communistes Internationalistes (UATCI-UCI) dans leur journal, *Le pouvoir aux travailleurs*, Macron, à la différence de la population de la ville, n'a pas été obligé de se pincer le nez pour se promener à Dakar le 3 février lorsqu'il est venu faire la promotion des entreprises françaises.

« La seule chose que les habitants de Dakar ont pu constater, c'est que comme par miracle, les principales artères de la capitale étaient plus propres que d'habitude. Les ordures et les détritrus qui jonchaient depuis plusieurs jours les trottoirs ont été subitement enlevés à la veille de l'arrivée de Macron.

Cela faisait plusieurs jours que les sociétés du privé, chargées du ramassage des ordures, avaient cessé leurs activités à cause des arriérés non payés par l'État sénégalais. Ce n'est pas la première fois que cela arrive, et à chaque fois ce sont les éboueurs salariés de ces sociétés concessionnaires qui en font les frais car ils ne touchent pas leurs salaires. Plusieurs fois ils se sont mis en grève. Le problème est réglé provisoirement puis ça recommence.

Les habitants des

quartiers populaires sont particulièrement excédés car c'est là que les détritrus s'amoncellent le plus. C'est la même chose pour les coupures d'électricité et la distribution d'eau potable. Ceux des quartiers résidentiels subissent moins ces inconvénients car ils ont les moyens de payer des ramasseurs d'ordures qui se déplacent avec leurs charrettes. Ils possèdent aussi



Les ordures amoncelées dans les rues de Dakar.

des groupes électrogènes pour pallier les coupures d'électricité. Quant à l'eau courante, elle n'est presque jamais coupée dans les quartiers riches, et quand elle l'est, ce n'est que pour une courte durée.

Macron et Macky Sall ont donc fait leur balade dans quelques endroits de la capitale sans avoir à se pincer le nez pour éviter les odeurs nauséabondes. Quant aux habitants des quartiers populaires, ce n'est que partie remise, à moins qu'ils ne prennent le taureau par les cornes en forçant le gouvernement à régler ces problèmes une fois pour toutes.»

Le pouvoir aux travailleurs

Espagne : la crise sociale s'aggrave

En Espagne, sur fond de crise politique liée aux démêlés entre le pouvoir central et les politiciens indépendantistes en Catalogne, l'actualité est marquée par les difficultés que vivent les classes populaires dans toutes les régions du pays.

À la tête du gouvernement central, Rajoy ressasse depuis des mois que la situation tend à s'améliorer pour les classes populaires. Il répète que le chômage est en régression. Mais il oublie de dire que s'il y a eu des emplois créés, plus de 90% sont des emplois temporaires.

En fait, les embauches auraient reculé de 22% pour l'ensemble des travailleurs du pays, et de 33% pour les jeunes. 27% de la population se trouve en situation de pauvreté ou d'exclusion sociale. Les plus faibles sont les plus menacés. Plus de 40 000 personnes dépendantes seraient mortes en 2016 faute de soins et d'aides nécessaires et théoriquement accordées. Pour l'année 2017, les services sociaux font état de 34 000 décès. Les chiffres officiels des personnes sur liste d'attente qui ont droit à l'aide sociale atteignent 320 000, et chaque minute l'un d'eux meurt faute de

soins.

On sait parallèlement que les grandes sociétés, dont les coffres sont pourtant bien garnis, ont dans leurs tiroirs des plans de suppression d'emplois. Par ailleurs, dans toutes les autonomies, ainsi que l'on appelle les grandes régions, les gouvernements régionaux mettent à disposition des grandes entreprises des aides importantes.

C'est ainsi qu'en Andalousie, le secteur de l'aéronautique est largement subventionné par la générosité de la présidente de la région, Susana Diaz, du parti socialiste PSOE, sans aucune contrepartie au niveau des embauches, la même qui tourne le dos devant les manifestations ouvrières.

On pourrait citer des exemples semblables dans toutes des régions, et cela montre l'urgence d'une riposte ouvrière.

Henriette Mauthey